

**République du Sénégal**

Un Peuple – Un But – Une Foi



\*\*\*\*\*

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION DU BUDGET**

**AU 31 DECEMBRE 2025**

**Avril 2026**

---

## **Avant-Propos**

Le présent rapport trimestriel d'exécution du budget (RTEB) est élaboré en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances. Il est publié conformément aux dispositions prévues au point 6.6 de l'annexe à la loi n° 2012-22 du 27 décembre 2012 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques.

A travers son élaboration et sa diffusion, le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur de la transparence budgétaire et de la bonne gouvernance financière.

Le rapport fournit une analyse exhaustive de la situation d'exécution du budget de l'État au terme du quatrième trimestre 2025, au regard des prévisions de la loi n° 2026-01 du 07 janvier 2026 portant seconde loi de finances rectificative pour l'année 2025. Après une brève revue de la conjoncture économique internationale et nationale, il présente la situation détaillée de l'exécution budgétaire à travers :

- la mobilisation des recettes du budget général ;
- l'exécution des dépenses du budget général ;
- l'évolution du déficit budgétaire ;
- l'exécution des ressources et des charges de trésorerie (financement) ;
- l'exécution du Fonds national de Retraite (FNR) ;
- l'exécution budgétaire du secteur parapublic.

Dans le rapport, la monnaie de référence est le franc de la Communauté financière africaine (FCFA), sauf indication contraire.

---

## Sommaire

---

<b>Avant-Propos</b> .....	<b>2</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des graphiques</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des principaux sigles et abréviations</b> .....	<b>5</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>6</b>
<b>I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b> .....	<b>9</b>
<b>II. LES RECETTES DU BUDGET GENERAL</b> .....	<b>11</b>
<b>II.1 Les recettes fiscales</b> .....	<b>11</b>
<b>II.1.1 Les impôts directs</b> .....	<b>11</b>
<b>II.1.2 Les impôts indirects</b> .....	<b>13</b>
<b>II.1.2.1 Les taxes sur les biens et services (TBS)</b> .....	<b>13</b>
<b>II.1.2.2 Les autres taxes</b> .....	<b>15</b>
<b>II.1.2.3 Les droits de porte</b> .....	<b>15</b>
<b>II.1.2.4 Les droits d'enregistrement et de timbre</b> .....	<b>16</b>
<b>II.1.2.5 Le FSIPP</b> .....	<b>16</b>
<b>II.1.2.6 Les recettes issues des mesures du PRES</b> .....	<b>16</b>
<b>III. LES DÉPENSES DU BUDGET GENERAL</b> .....	<b>18</b>
<b>III.1 Les dépenses ordinaires</b> .....	<b>18</b>
<b>III.1.1 Les charges financières de la dette</b> .....	<b>18</b>
<b>III.1.2 Les dépenses de personnel</b> .....	<b>18</b>
<b>III.1.3 Les dépenses d'acquisition de biens et services</b> .....	<b>19</b>
<b>III.1.4 Les transferts courants</b> .....	<b>20</b>
<b>III.2 Les dépenses en capital</b> .....	<b>22</b>
<b>III.2.1 Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes</b> .....	<b>22</b>
<b>III.2.1.1 Les dépenses d'investissement exécutées par l'État</b> .....	<b>23</b>
<b>III.2.1.2 Les transferts en capital</b> .....	<b>24</b>
<b>III.2.2 Les dépenses d'investissement financées sur prêts et dons projets</b> .....	<b>26</b>
<b>IV. DÉFICIT BUDGÉTAIRE À FIN DÉCEMBRE 2025</b> .....	<b>28</b>
<b>V. APUREMENT DES ARRIÉRÉS</b> .....	<b>29</b>
<b>VI. SITUATION D'EXECUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DE TRÉSORERIE (FINANCEMENT)</b> .....	<b>29</b>
<b>VI.1 Les ressources de trésorerie</b> .....	<b>30</b>
<b>VI.2 Les charges de trésorerie</b> .....	<b>30</b>
<b>VII. EXÉCUTION DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE</b> .....	<b>32</b>
<b>VIII. SITUATION DES ORGANISMES PUBLICS</b> .....	<b>32</b>
<b>IX. CONCLUSION</b> .....	<b>33</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>34</b>

---

## Liste des tableaux

---

<b>TABLEAU 1 : PRÉSENTATION RÉSUMÉE DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES ET DE TRÉSORERIE EN 2025</b> .....	8
<b>TABLEAU 2 : SITUATION DES RECETTES BUDGÉTAIRES À FIN DÉCEMBRE 2025</b> .....	11
<b>TABLEAU 3 : SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES À FIN DÉCEMBRE 2025</b> .....	12
<b>TABLEAU 4 : SITUATION D'EXÉCUTION DES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL</b> .....	18
<b>TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES TIRAGES PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE</b> .....	26
<b>TABLEAU 6 : SITUATION DES DÉCAISSEMENTS DES RÉTROCESSIONS À FIN DÉCEMBRE 2025</b> ...	27
<b>TABLEAU 7 : DÉFICIT BUDGÉTAIRE À FIN DÉCEMBRE 2025</b> .....	28
<b>TABLEAU 8 : OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE À FIN DÉCEMBRE 2025</b> .....	29

## Liste des graphiques

---

<b>FIGURE 1 : COMPARAISON DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS PRIS EN CHARGE (PEC) POUR LES DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES</b> .....	19
<b>FIGURE 2 : RÉPARTITION FONCTIONNELLE DES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES À FIN DÉCEMBRE 2025</b> .....	20
<b>FIGURE 3 : COMPARAISON DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS PRIS EN CHARGE (PEC) POUR LES DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS</b> .....	20
<b>FIGURE 4 : RÉPARTITION FONCTIONNELLE DES DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS</b> .....	22
<b>FIGURE 5 : COMPARAISON DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS PRIS EN CHARGE (PEC) POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EXÉCUTÉES PAR L'ÉTAT</b> .....	23
<b>FIGURE 6 : RÉPARTITION FONCTIONNELLE DES INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT</b> .....	24
<b>FIGURE 7 : COMPARAISON DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS PRIS EN CHARGE POUR LES DÉPENSES DE TRANSFERTS EN CAPITAL</b> .....	24
<b>FIGURE 8 : RÉPARTITION FONCTIONNELLE DES DÉPENSES DE TRANSFERTS EN CAPITAL</b> .....	25

---

## Liste des principaux sigles et abréviations

---

<b>AE</b>	Autorisation d'Engagement
<b>ANSD</b>	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>APD</b>	Aide publique au Développement
<b>ARTP</b>	Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes
<b>BAD</b>	Banque africaine de Développement
<b>BID</b>	Banque islamique de Développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CCAP</b>	Centre Comptable André Peytavin
<b>CFCE</b>	Contribution Forfaitaire à la Charge de l'Employeur (CFCE)
<b>CIMAF</b>	Ciments de l'Afrique
<b>COSEC</b>	Conseil sénégalais des Chargeurs
<b>CP</b>	Crédit de Paiement
<b>CST</b>	Comptes spéciaux du Trésor
<b>DGB</b>	Direction générale du Budget
<b>DGCPT</b>	Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor
<b>DGD</b>	Direction générale des Douanes
<b>DGID</b>	Direction générale des Impôts et des Domaines
<b>DPBEP</b>	Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle
<b>FERA</b>	Fonds d'Entretien routier autonome
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FSIPP</b>	Fonds de Sécurisation des Importations de Produits pétroliers
<b>GTA</b>	Grand Tortue Ahmeyim
<b>IRVM/IRCM</b>	Impôt sur le Revenu des Valeurs mobilières/Impôt sur le Revenu des capitaux mobiliers
<b>ISEP</b>	Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel
<b>JICA</b>	Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>LFI</b>	Loi de Finances initiale
<b>LFR</b>	Loi de Finances rectificative
<b>LOLF</b>	Loi organique relative aux Lois de Finances
<b>MFB</b>	Ministère des Finances et du Budget
<b>PforR</b>	Prêt-programme pour les Résultats
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PROMAD</b>	Programme de Modernisation de l'Administration des Douanes
<b>PSE</b>	Prélèvement de Soutien au Secteur de l'Énergie
<b>PUDC</b>	Programme d'Urgence de Développement communautaire
<b>RAS</b>	Retenue à la source
<b>TOFE</b>	Tableau des Opérations financières de l'Etat
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur ajoutée
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest africaine

---

## Résumé

1. L'exécution du budget de l'État, en 2025, s'est déroulée dans un **environnement économique international** globalement résilient, avec une croissance mondiale stable à 3,3%, malgré des incertitudes liées aux politiques tarifaires américaines et aux tensions géopolitiques. Dans la zone euro, la reprise s'est renforcée (1,4% en 2025 contre 0,9% en 2024), tandis que les grandes économies émergentes ont maintenu une dynamique soutenue. Dans l'espace UEMOA, l'activité économique est restée bien orientée, avec une progression du PIB réel de 6,7% en 2025 contre 6,2% en 2024. **Au niveau national**, la croissance a atteint 6,7% en 2025, portée principalement par l'exploitation des hydrocarbures et l'agriculture, après 6,5% un an auparavant.
2. Les **recettes du budget général** se sont établies à 4.477,1 milliards pour un objectif annuel de 4.531,1 milliards dans la LFR 2, soit un taux de réalisation de 98,8%. En glissement annuel, elles ont progressé de 471,9 milliards (+11,8%).
3. Les **recettes fiscales** ont atteint 4.087,4 milliards, soit 99,6% de l'objectif annuel de 4 102,3 milliards. Elles ont connu une hausse de 394,2 milliards en glissement annuel (+10,3%), portée par la dynamique conjointe des impôts directs et indirects.
4. Les **recettes non fiscales** ont été recouvrées pour un montant de 287,4 milliards, représentant 111,1% de l'objectif annuel de 258,8 milliards, soit une progression de 102,8 milliards (+55,7%) par rapport à 2024.
5. Les **dons** ont été mobilisés à hauteur de 102,3 milliards, soit 60,2% de la cible annuelle. Ils se composent de dons budgétaires (8,5 milliards) et de dons en capital (93,8 milliards).
6. Les **dépenses totales du budget général** ont été exécutées à hauteur de 5.864,6 milliards, correspondant à 93,9% des prévisions de la LFR 2 2025.
7. Les **dépenses ordinaires** ont été réalisées pour un montant de 4.392,9 milliards (soit 100,6% des prévisions budgétaires), portées essentiellement par les transferts courants (1.456,0 milliards) et la masse salariale (1.454,1 milliards). Les charges financières de la dette ont été exécutées à hauteur de 1.088,1 milliards.
8. Les **dépenses en capital** se sont établies à 1.471,8 milliards à fin décembre 2025, représentant 78,4% des prévisions de la LFR 2. Les investissements sur ressources internes ont atteint 559,1 milliards, comprenant les dépenses directement exécutées par l'État (98,6 milliards) et les transferts en capital (460,5 milliards). Les investissements financés par prêts projets et dons en capital se sont établis à 912,7 milliards, soit 72,0% des prévisions.
9. Le **déficit budgétaire** est ressorti à 1.387,5 milliards à fin décembre 2025, représentant 6,44% du PIB, pour une cible annuelle de 7,82% du PIB.

- 
10. L'**apurement des arriérés de paiement** d'un montant prévisionnel de 500,9 milliards a enregistré à fin décembre 2025 des résultats satisfaisants, avec des règlements à hauteur de 474,0 milliards, soit un taux de réalisation globale de 94,6%.
  11. **Les ressources de trésorerie** mobilisées se sont établies à 5.376,3 milliards, assurant une couverture à hauteur de 100,1% des charges de trésorerie d'un montant de 5.371,8 milliards, soit un léger excédent de financement de 4,5 milliards sur l'ensemble de l'exercice 2025.
  12. L'équilibre financier du **Fonds national de Retraite (FNR)** a été maintenu sur l'ensemble de l'exercice 2025. Les recettes ont atteint 185,7 milliards (régime de base : 159,8 milliards et régime complémentaire : 25,9 milliards) et les dépenses se sont élevées à 146,8 milliards (taux d'exécution : 87,8% des prévisions), générant un excédent de 38,9 milliards, en amélioration de 3,3 milliards par rapport à décembre 2024.
  13. Les cent quatre-vingt-deux (182) **organismes publics** suivis ont disposé en 2025 d'un budget cumulé de 2.362,6 milliards, exécuté à hauteur de 1.539,4 milliards, soit 65,2% à fin décembre 2025. Leurs dépenses se répartissent entre le fonctionnement pour 1.057,6 milliards (74,9%) et l'investissement pour 481,8 milliards (50,7%). Ces organismes ont mobilisé des recettes pour un montant de 1.758,6 milliards, soit 74,4% des prévisions.

**Tableau 1 : Résumé des opérations budgétaires et de trésorerie en 2025**  
(Prévisions LFR 2 et réalisations à fin décembre 2025, en milliards FCFA)

RESSOURCES	Ressources LFR 2 2025	Réal. 2025	CHARGES	CHARGES LFR 2 2025	Réal. 2025
<b>OPERATIONS BUDGETAIRES</b>					
<b>BUDGET GENERAL</b>					
<b>A - Ressources internes</b>			<b>A - Dépenses sur Ressources internes</b>		
<b>Recettes fiscales</b>	<b>4 102,3</b>	<b>4 087,4</b>	Intérêts et commissions	1 057,1	1 088,1
dont Recettes fiscales issues des financements extérieurs			Dépenses de personnel	1 456,5	1 454,1
Recettes non fiscales et autres recettes	258,8	287,4	<b>Fonctionnement</b>	<b>1 852,8</b>	<b>1 850,7</b>
			Biens et services	393,7	394,7
			Transferts courants	1 459,1	1 456,0
			<b>Dépenses en capital sur ressources internes</b>	<b>608,7</b>	<b>559,1</b>
			Investissement exécuté par l'Etat	147,4	98,6
			Transferts en Capital	461,3	460,5
			<b>Dont impôts et taxes payés par l'Etat</b>		
<b>Total recettes internes</b>	<b>4 361,1</b>	<b>4 374,8</b>	<b>Total dépenses sur recettes internes</b>	<b>4 975,1</b>	<b>4 951,9</b>
<b>B - Ressources externes</b>			<b>B - Dépenses sur Ressources externes</b>		
Tirages sur Dons en capital (projet)	160,0	93,8	Prêts projets	1 107,6	833,3
Dons budgétaires	10,0	8,5	Dons en capital	160,0	79,4
			dont transferts en capital		13,0
<b>Total recettes externes</b>	<b>170,0</b>	<b>102,3</b>	<b>Total dépenses sur ressources externes</b>	<b>1 267,6</b>	<b>912,7</b>
<b>TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL</b>	<b>4 531,1</b>	<b>4 477,1</b>	<b>TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL</b>	<b>6 242,7</b>	<b>5 864,6</b>
			<b>Solde budgétaire de base</b>	<b>-598,3</b>	<b>-577,1</b>
			<b>Solde budgétaire global</b>	<b>-1 695,9</b>	<b>-1 387,5</b>
			<b>Solde budgétaire global en % du PIB</b>	<b>-7,82%</b>	<b>-6,44%</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE</b>					
			Besoins de financement		
Emprunts projets	1 107,6	833,3	Amortissement de la dette	3 377,8	3 269,4
Emprunts projets (arriérés)	228,3	246,1	Déficit OPEX	50,0	50,0
Emprunts programmes	80,3	76,2	Arriérés sur ressources intérieurs	251,4	227,9
Emprunt retrocedé	114,7	184,7	Arriérés sur financements extérieurs	249,5	246,1
Report de solde (RE)	14,9	14,9	Retrocession	114,7	184,7
Autres Emprunts dont:	4 193,5	4 021,1	Ligne de financement		6,2
			Déficit à financer	1 695,9	1 387,5
<b>TOTAL RESSOURCES DE TRESORERIE</b>	<b>5 739,2</b>	<b>5 376,3</b>	<b>TOTAL CHARGES DE TRESORERIE</b>	<b>5 739,2</b>	<b>5 371,8</b>

Source : MFB/DGB, DGCPT

---

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2025, **l'économie mondiale** s'est de nouveau montrée résiliente, en dépit d'un environnement marqué par des incertitudes géopolitiques et des tensions commerciales. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI) publiées en janvier 2026, la croissance mondiale de l'année 2025 s'est établie à 3,3%, soit le même niveau que celui enregistré en 2024. Cette stabilité résulte de la neutralisation de forces divergentes. En effet, les politiques tarifaires américaines et les tensions géopolitiques ont pesé sur l'activité tandis que l'accélération des investissements liés à l'intelligence artificielle (IA), l'assouplissement des conditions financières et les mesures de relance budgétaire ont eu des effets de stimulation sur la production. L'inflation mondiale a poursuivi sa détente, passant de 5,8% à 4,1% d'une année à l'autre, en ligne avec la tendance baissière des prix à la consommation dans la plupart des grandes économies.

Aux **États-Unis**, la croissance du PIB réel est estimée à 2,1% en 2025, en recul par rapport aux 2,8% enregistrés en 2024. Ce ralentissement traduit les effets défavorables des tarifs commerciaux ainsi que l'impact du blocage budgétaire de l'administration fédérale au quatrième trimestre. Ces facteurs ont néanmoins été partiellement atténués par la vigueur des dépenses de consommation et des investissements technologiques qui ont contribué à soutenir l'activité économique. L'inflation s'est maintenue au-dessus de l'objectif de 2% conduisant la Réserve fédérale à imprimer une approche prudente à sa politique monétaire et à maintenir son taux directeur inchangé lors de sa première réunion de l'année 2026.

Dans la **zone euro**, la croissance s'est renforcée, atteignant 1,4% en 2025 contre 0,9% en 2024, sous l'effet de la reprise de la consommation, la bonne tenue de l'activité en Espagne et, en fin d'année, le rebond de l'économie allemande grâce aux mesures de relance budgétaire. L'inflation dans la zone est revenue à l'objectif de 2% en décembre 2025. Toutefois, l'inflation des services est restée relativement élevée à 3,4%, en lien avec la progression des salaires. Dans cet environnement de reprise modérée, la Banque centrale européenne a poursuivi la normalisation de sa politique monétaire.

Dans les **grandes économies émergentes**, la Chine a connu en 2025 un rythme de croissance de 5,0%, identique à celui enregistré en 2024. La progression de l'activité a été soutenue par des exportations plus dynamiques que prévu, liées notamment à la reconfiguration rapide des chaînes d'approvisionnement face aux hausses tarifaires américaines, ainsi que par des mesures de relance budgétaire. La demande intérieure reste toutefois atone en raison de la crise persistante du secteur immobilier. En outre, les pressions déflationnistes ont commencé à se résorber en fin décembre avec une inflation de 0,8%. **L'Inde** a enregistré une croissance de 7,3 % en 2025, contre 6,5 % en 2024, soutenue par la forte dynamique observée au quatrième trimestre, liée notamment aux investissements dans les infrastructures et à la robustesse de la demande privée. En revanche, l'activité économique en **Russie** a nettement ralenti, la croissance s'établissant à 0,6% en 2025 contre 4,3% en 2024, sous l'effet conjugué du resserrement monétaire, des pénuries de main-d'œuvre et de la persistance des sanctions internationales.

---

En **Afrique subsaharienne**, le PIB réel a progressé de 4,4% en 2025 contre 4,1% en 2024, portée par la stabilisation macroéconomique et les réformes engagées dans plusieurs économies de la région.

Au **Nigéria**, principal partenaire commercial de l'UEMOA, la croissance du PIB réel s'est établie à 4,2% en 2025, en légère progression par rapport aux 4,1% de 2024, soutenue par la reprise du secteur pétrolier et la bonne orientation des secteurs non pétroliers.

Dans l'**UEMOA**, l'activité est restée sur une trajectoire soutenue, avec une progression du PIB réel de 6,7% en 2025 contre 6,2% en 2024, attribuable au dynamisme du secteur des hydrocarbures dans certains pays membres. L'inflation est ressortie nulle en 2025, après une hausse de 2,6% un an auparavant.

Sur le **plan interne**, l'activité économique a poursuivi son dynamisme, avec une croissance annuelle estimée à 6,7% en 2025, après une réalisation de 6,5% en 2024. Cette accélération a été portée principalement par le secteur secondaire, en ligne avec le démarrage de l'exploitation du projet gazier GTA, la production en année pleine sur le champ pétrolier de Sangomar et la mise en service des Ciments de l'Afrique (CIMAF).

Hors agriculture et hydrocarbures, le taux d'accroissement du PIB ressortirait à 1,6%. L'inflation a été contenue en 2025, en se situant à 1,4% en moyenne annuelle, dans un contexte de détente des cours internationaux des produits alimentaires conjuguée à la poursuite des politiques de soutien aux produits de première nécessité.

## II. LES RECETTES DU BUDGET GENERAL

En 2025, la mobilisation des recettes s'est déroulée dans un contexte d'accélération de l'activité économique et de maîtrise des prix. A fin décembre 2025, les recettes du budget général se sont établies à 4.477,1 milliards, contre une prévision de 4.531,1 milliards dans la LFR 2, soit un taux de réalisation de 98,8% de l'objectif annuel. Ce résultat traduit la bonne performance des recettes fiscales et non fiscales (taux de recouvrement de 100,3% de l'objectif), atténuée par la sous-réalisation des dons (taux de mobilisation de 60,2% de la cible). Comparativement à décembre 2024, les recettes budgétaires totales ont progressé de 471,9 milliards, soit 11,8% en variation relative.

**Tableau 2 : Situation des recettes budgétaires à fin décembre 2025**

(en milliards FCFA, sauf indication contraire)

Nature des recettes	LFR 2 2025	Réalisations	Taux de réalisation
	(1)	(2)	(3) = (2) / (1) (en %)
<b>Recettes fiscales et non-fiscales</b>	<b>4 361,1</b>	<b>4 374,8</b>	<b>100,3%</b>
<i>Recettes fiscales</i>	<i>4 102,3</i>	<i>4 087,4</i>	<i>99,6%</i>
<i>Recettes non-fiscales</i>	<i>258,8</i>	<i>287,4</i>	<i>111,1%</i>
<b>Dons</b>	<b>170,0</b>	<b>102,3</b>	<b>60,2%</b>
<i>Dons budgétaires</i>	<i>10,0</i>	<i>8,5</i>	<i>85,0%</i>
<i>Dons en capital</i>	<i>160,0</i>	<i>93,8</i>	<i>58,6%</i>
<b>Total recettes budgétaires</b>	<b>4 531,1</b>	<b>4 477,1</b>	<b>98,8%</b>

Source : MFB/DGB, Comité de suivi des recettes

### II.1 Les recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont élevées à 4.087,4 milliards à fin décembre 2025, soit 99,6% de l'objectif annuel de 4.102,3 milliards. En glissement annuel, elles ont enregistré une progression soutenue de 394,2 milliards, soit +10,7%, portée par la dynamique conjointe des impôts directs et des impôts indirects.

#### II.1.1 Les impôts directs

Les impôts directs ont été recouverts pour un montant de 1.458,5 milliards, dépassant l'objectif annuel de 1.433,3 milliards, soit un taux de réalisation de 101,8%. En glissement annuel, ils ont progressé de 132,2 milliards (+10,0%), portés notamment par :

- **l'impôt sur les sociétés** : 463,4 milliards, pour un objectif de 430,4 milliards, soit un taux d'exécution de 107,7% et une augmentation de 10,3% en glissement annuel. Cette performance est liée à la montée en régime des activités pétrolières et gazières, la sous-branche extractive affichant une expansion de 77,2% en 2025 ;

**Tableau 3 : Situation de mobilisation des recettes à fin décembre 2025**  
(en milliards FCFA, sauf indication contraire)

	LFR 2 2025	Réal. déc. 2025	Taux de réalisation	Réal. déc. 2024	Variation déc. 2025/déc. 2024	
					absolue	relative
<b>RECETTES FISCALES</b>	<b>4 102,3</b>	<b>4 087,4</b>	<b>99,6%</b>	<b>3 693,3</b>	<b>394,2</b>	<b>10,7%</b>
<b>1. IMPOTS DIRECTS</b>	<b>1 433,3</b>	<b>1 458,5</b>	<b>101,8%</b>	<b>1 326,3</b>	<b>132,2</b>	<b>10,0%</b>
Impôts sur les sociétés	430,4	463,4	107,7%	420,2	43,2	10,3%
Impôts sur le revenu	851,6	789,3	92,7%	747,7	41,5	5,6%
<i>dont RAS CCAP</i>	57,3	53,0	92,6%	51,1	1,9	3,7%
CFCE	50,1	59,7	119,3%	50,5	9,2	18,2%
IRVM/IRCM	86,7	133,4	153,9%	95,9	37,6	39,2%
Taxe sur la plus value immobilière	14,6	12,7	87,4%	12,0	0,8	6,3%
<b>2. IMPOTS INDIRECTS (hors FSIPP)</b>	<b>2 470,2</b>	<b>2 396,2</b>	<b>97,0%</b>	<b>2 149,1</b>	<b>247,1</b>	<b>11,5%</b>
<b>2.1 TAXES SUR BIENS ET SERVICES</b>	<b>1 948,5</b>	<b>1 864,8</b>	<b>95,7%</b>	<b>1 645,5</b>	<b>219,3</b>	<b>13,3%</b>
<b>Taxes sur biens et services intérieurs</b>	<b>1 224,0</b>	<b>1 110,2</b>	<b>90,7%</b>	<b>966,6</b>	<b>143,6</b>	<b>14,9%</b>
TVA intérieure hors pétrole	589,5	566,7	96,1%	431,2	135,5	31,4%
TVA intérieure pétrole	39,3	15,7	39,9%	26,5	-10,8	-40,7%
Taxe sur les activités financières (TAF)	136,1	123,2	90,5%	116,4	6,8	5,8%
Taxe sur la consommation hors pétrole	111,7	98,4	88,1%	95,1	3,3	3,5%
Taxe spécifique pétrole	247,6	215,3	87,0%	208,0	7,3	3,5%
Taxe sur les véhicules et engins à moteur (TAVEM)	21,6	18,1	83,7%	17,9	0,2	1,1%
Taxe sur les contrats d'assurance	13,5	13,9	103,3%	14,5	-0,6	-4,2%
Taxe spéciale sur le ciment	22,7	20,6	91,0%	21,3	-0,7	-3,1%
CSMC (Contnb. sp. prcd. min. et carriè)	1,2	0,2	15,7%	0,8	-0,6	-76,3%
<i>Mesures PRES</i>	.	4,2	.	.	.	.
<b>TVA à l'import</b>	<b>724,5</b>	<b>754,6</b>	<b>104,2%</b>	<b>678,9</b>	<b>75,7</b>	<b>11,2%</b>
Tva import hors pétrole	528,3	522,4	98,9%	486,3	36,2	7,4%
Tva import pétrole	196,2	232,2	118,4%	192,6	39,5	20,5%
<b>2.2 DROIT DE PORTE</b>	<b>427,2</b>	<b>434,7</b>	<b>101,8%</b>	<b>411,2</b>	<b>23,5</b>	<b>5,7%</b>
Droit de porte hors pétrole	376,7	377,5	100,2%	352,6	24,9	7,1%
Droit de porte pétrole	50,5	57,2	113,2%	58,6	-1,4	-2,4%
<b>PSE</b>	<b>18,2</b>	<b>22,1</b>	<b>121,8%</b>	<b>18,7</b>	<b>3,4</b>	<b>18,4%</b>
<b>COSEC</b>	<b>21,7</b>	<b>20,2</b>	<b>93,2%</b>	<b>27,8</b>	<b>-7,5</b>	<b>-27,1%</b>
<b>PROMAD</b>	<b>54,6</b>	<b>54,3</b>	<b>99,5%</b>	<b>45,9</b>	<b>8,4</b>	<b>18,3%</b>
<b>3. DROITS ENREGIST. ET TIMBRE</b>	<b>137,3</b>	<b>108,5</b>	<b>79,1%</b>	<b>114,4</b>	<b>-5,9</b>	<b>-5,2%</b>
Droits d'enregistrements	99,7	76,8	77,1%	83,1	-6,3	-7,5%
Droits de Timbre	37,6	31,7	84,3%	31,3	0,4	1,2%
<b>4. FSIPP</b>	<b>61,6</b>	<b>111,1</b>	<b>180,2%</b>	<b>103,4</b>	<b>7,7</b>	<b>7,5%</b>
<b>Autres recettes fiscales</b>	.	<b>13,1</b>	.	.	.	.
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>258,8</b>	<b>287,4</b>	<b>111,1%</b>	<b>184,6</b>	<b>102,8</b>	<b>55,7%</b>
<b>REVENUS DU DOMAINE</b>	<b>45,9</b>	<b>73,2</b>	<b>159,5%</b>	<b>41,8</b>	<b>31,4</b>	<b>75,3%</b>
<b>REDEVANCES ARTP</b>	<b>34,8</b>	<b>45,6</b>	<b>131,1%</b>	<b>24,1</b>	<b>21,5</b>	<b>89,3%</b>
<b>DIVIDENDES ET PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>89,8</b>	<b>108,9</b>	<b>121,3%</b>	<b>88,2</b>	<b>20,8</b>	<b>23,6%</b>
<i>dont dividendes</i>	67,1	87,8	130,8%	65,3	22,5	34,5%
<i>dont intérêts</i>	1,5	0,6	41,8%	1,2	-0,6	-46,7%
<i>dont commissions de transferts</i>	21,1	20,5	97,0%	21,7	-1,2	-5,5%
Recettes non fisc./ recettes exploit. Hydrocarbures	86,6	56,1	64,7%	15,6	40,4	258,6%
Autres recettes non fiscales	1,5	3,6	231,1%	14,9	-11,3	-76,0%
<b>TOTAL RECETTES INTERNES</b>	<b>4 361,1</b>	<b>4 374,8</b>	<b>100,3%</b>	<b>3 877,8</b>	<b>496,9</b>	<b>12,8%</b>

Source : MFB/DGB, Comité de suivi des recettes

- 
- **l'impôt sur le revenu** : 789,3 milliards recouverts pour une cible de 851,6 milliards, soit 92,7% de réalisation, dont 53,0 milliards au titre des retenues à la source (RAS) sur les salaires de la fonction publique payés par la solde (retenus CCAP) ;
  - **la contribution forfaitaire à la charge de l'employeur (CFCE)** : 59,7 milliards, soit un taux de recouvrement de 119,3% de l'objectif et une hausse de 9,2 milliards (+18,2%) en glissement annuel. Cette performance serait en lien avec la progression des effectifs de salariés formels, notamment dans le secteur extractif.
  - **l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et l'impôt sur les capitaux mobiliers (IRVM/IRCM)** : 133,4 milliards, soit un taux de réalisation de 153,9% par rapport à l'objectif de 86,7 milliards, et une hausse de 37,6 milliards (+39,2%) en rythme annuel.
  - **la taxe sur la plus-value immobilière** : 12,7 milliards mobilisés pour une cible de 14,6 milliards, soit un taux de 87,4%.

## II.1.2 Les impôts indirects

Les impôts indirects (hors FSIPP) sont ressortis à 2.396,2 milliards, représentant 97,0% de l'objectif annuel de 2.470,2 milliards. En glissement annuel, ils sont en hausse de 11,5%, soit +247,1 milliards.

### II.1.2.1 Les taxes sur les biens et services (TBS)

Les taxes sur les biens et services se sont chiffrées à 1.864,8 milliards, soit un taux de réalisation de 95,7% par rapport à la cible annuelle de 1.948,5 milliards. Elles sont en progression de 219,3 milliards (+13,3%) en glissement annuel et se décomposent comme suit :

- **la TVA à l'importation** s'est établie à 754,6 milliards, dépassant l'objectif annuel de 724,5 milliards, soit un taux de réalisation de 104,2%. En glissement annuel, elle a progressé de 75,7 milliards (+11,2%). Ce résultat global favorable reflète les évolutions contrastées de ses deux composantes. En effet, la **TVA à l'importation sur les produits pétroliers** constitue le principal facteur explicatif de la performance relevée, avec 232,2 milliards recouverts pour un objectif de 196,2 milliards, soit un taux de 118,4%. Ce résultat est dû au renforcement de la cadence de régularisation des enlèvements au Bureau des Hydrocarbures et à la régularisation partielle des dettes douanières de la SENELEC (17,7 milliards). A cela s'ajoute un effet de modification de la structure des importations pétrolières. En effet, les volumes de gasoil ont reculé de 5,5% et la valeur des importations d'huiles de pétrole a diminué de 4,9% sous l'effet de la détente des cours mondiaux. Ces replis ont toutefois été plus que compensés par la forte hausse des importations de gaz naturel liquéfié (+133,1%), en lien avec la transition engagée par la SENELEC vers une production électrique au gaz en substitution du fuel lourd. En revanche, la **TVA à l'importation hors pétrole** a enregistré une légère moins-value (-5,8 milliards ou -1,1%), avec 522,4 milliards recouverts pour une cible de 528,3

---

milliards. Cet écart négatif s'explique principalement par le repli des valeurs de certains produits importés, notamment les véhicules de tourisme d'occasion (-11,5% de liquidations), sous l'effet des anticipations liées à la décision de relèvement de l'âge d'importation et les préparations à base de lait (-7,3%).

Toutefois, cette tendance a été atténuée par plusieurs facteurs. D'une part, la diminution des exonérations sur les mises à la consommation (-7,2%) reflète la volonté de rationaliser des dépenses fiscales douanières, notamment celles liées au Code des investissements. D'autre part, la levée progressive des mesures de soutien aux prix, notamment la réactivation du droit de douane de 10% sur le riz en brisures ordinaires et la réévaluation de la valeur au dédouanement du sucre, ont contribué à limiter la moins-value sur cette ligne de recettes. De plus, le déploiement de mesures de maîtrise de l'assiette sur le secteur informel au niveau des unités portuaires a eu un effet positif notable.

- **la TVA intérieure hors pétrole** s'est établie à 566,7 milliards, soit un taux de mobilisation de 96,1%, en accroissement de 135,5 milliards (+31,4%) en glissement annuel. Cette progression notable s'explique principalement par la reprise des flux d'approvisionnement extérieurs taxés, les mises à la consommation en importation directe hors hydrocarbures ayant progressé de 5,4%, élargissant l'assiette amont. En outre, la résorption des exonérations douanières (-7,2%), la maîtrise de l'assiette sur le secteur informel et la progression des acquisitions à l'étranger de biens de consommation finale (+11,6%) ont contribué à dynamiser la base taxable intérieure.
- **la TVA intérieure pétrole** est ressortie à 15,7 milliards, affichant un taux de réalisation de 39,9% par rapport à l'objectif de 39,3 milliards. Par rapport à la même période de l'année 2024, elle a enregistré un repli de 10,8 milliards (-40,7%). Cette évolution est en lien direct avec la transition énergétique entamée par la SENELEC. En effet, la Société d'électricité a procédé à une substitution du fuel lourd par le gaz naturel liquéfié dans certaines de ses centrales, entraînant un recul des importations de Fuel Oil Lourd II (-38,2%) et du Fuel Oil 380 HTS (-35,8%) et, par ricochet, une contraction mécanique de l'assiette intérieure des produits pétroliers. La baisse des cours du baril, qui a comprimé les valeurs à l'importation du gasoil (-18,3%) et du super carburant (-8,9%), a par ailleurs réduit les marges intérieures de distribution, pesant sur l'assiette de cette taxe.
- **la Taxe spécifique sur les produits pétroliers** est recouvrée à hauteur de 215,3 milliards, soit 87,0% de l'objectif et une hausse de 7,3 milliards (+3,5%) en glissement annuel. La moins-value relevée résulte de la contraction des tonnages importés sur plusieurs produits clés. La substitution fuel/GNL opérée par la SENELEC a fortement réduit les enlèvements de produits pétroliers lourds, tandis que les importations de houille ont chuté significativement chez les principaux importateurs industriels (Dangote Cement -58,8%, CES -41,3%). Le régime fiscal particulier accordé au GNL (moratoires navire par navire) a limité par ailleurs la mobilisation des recettes sur ce nouveau flux.
- **la Taxe sur la consommation hors pétrole** est évaluée à 98,4 milliards, soit 88,1% de l'objectif, en accroissement de 3,3 milliards (+3,5%) en glissement annuel. L'écart par rapport à la cible est en lien avec le maintien de mesures de

---

soutien aux prix sur certains produits de grande consommation (suspensions tarifaires sur l'huile de palme, le blé et le riz en brisures), réduisant ainsi l'assiette taxable pour cette recette.

- **la Taxe sur les activités financières (TAF)** a enregistré une mobilisation de 123,2 milliards, soit 90,5% de l'objectif, en progression de 6,8 milliards (+5,8%) en glissement annuel. Cette hausse a été soutenue par l'intensification notable des exportations d'hydrocarbures (+236,7%) et d'or non monétaire (+67%), générant un volume accru de transactions financières internationales constitutives de l'assiette de la TAF. La sous-réalisation (9,5%) s'explique toutefois par la dépréciation du dollar américain par rapport au franc CFA.

### II.1.2.2 Les autres taxes

Elles sont composées de la taxe spéciale sur le ciment (20,6 milliards mobilisés, soit un taux de réalisation de 91,0%) et de la taxe sur les contrats d'assurance (13,9 milliards, soit un taux de mobilisation de 103,3%). La taxe spéciale sur le ciment affiche une mobilisation relativement satisfaisante, dans un contexte de tassement de l'activité cimentière à l'exportation. Pour sa part, la taxe sur les contrats d'assurance a dégagé une plus-value par rapport à l'objectif, portée par le dynamisme des échanges extérieurs du Sénégal durant l'année 2025 (accroissement du volume de contrats d'assurance maritime, transport et marchandises).

### II.1.2.3 Les droits de porte

Les droits de porte ont été réalisés à hauteur de 434,7 milliards pour un objectif annuel de 427,2 milliards, soit un taux de mobilisation de 101,8% et une progression de 23,5 milliards (+5,7%) en glissement annuel. Cette performance globalement satisfaisante reflète des dynamiques différenciées entre les compartiments pétrole et hors pétrole.

Les **droits de porte sur les produits pétroliers** affichent un taux de réalisation de 113,2% (57,2 milliards pour une cible de 50,5 milliards). Cette performance est principalement attribuable au renforcement de la cadence des régularisations des enlèvements de produits pétroliers au Bureau des Hydrocarbures ainsi qu'au règlement partiel des dettes douanières de la SENELEC (17,7 milliards). En outre, le démarrage des importations de gaz naturel liquéfié (GNL) a contribué positivement à la mobilisation de ces recettes.

Les **droits de porte hors pétrole** ont été recouverts à hauteur de 377,5 milliards, soit un taux de réalisation de 100,2%. Cette performance résulte d'un glissement positif de 26 milliards sur les unités de la Direction régionale Dakar-Port, issu des mesures de maîtrise de l'assiette sur les importations informelles (articles divers, textiles), qui a compensé le recul notable des liquidations sur les véhicules de tourisme d'occasion (-11,5%).

Les mesures d'ajustement sur les produits de grande consommation ont également contribué à sécuriser les droits de porte. A cet effet, la réévaluation de la valeur au dédouanement du sucre (de 290 à 360 euros/tonne) a généré un gain de 3,9 milliards,

---

tandis que la réactivation du droit de douane de 10% sur le riz en brisures ordinaires a produit 2,4 milliards de recettes supplémentaires sur les deux derniers trimestres de l'année.

Les autres droits et taxes perçus au cordon douanier se sont chiffrés à 96,6 milliards, répartis comme suit : PSE (22,1 milliards, soit 121,8% des prévisions), PROMAD (54,3 milliards, soit 99,5%) et COSEC (20,2 milliards, soit 93,2%). La moins-value enregistrée sur la ligne COSEC s'explique par la mise en œuvre progressive des modifications introduites en 2019, lesquelles ont exclu les déclarations de mise en régime suspensif du champ d'application de ce prélèvement.

#### **II.1.2.4 Les droits d'enregistrement et de timbre**

Cette catégorie de recette a été mobilisée à hauteur de 108,5 milliards, soit un taux de recouvrement de 79,1% sur un objectif annuel de 137,3 milliards. Par rapport à 2024, les droits d'enregistrement et de timbre ont connu un recul de 5,9 milliards (-5,2%), sous l'effet conjugué du fléchissement des ventes d'immeubles (-23,9%) et des marchés administratifs (-18,6%).

Au titre des droits d'enregistrement, ils ont été recouverts pour un montant de 76,8 milliards, soit un taux de réalisation de 77,1%.

S'agissant des droits de timbre, ils ont été mobilisés pour un montant de 31,7 milliards, soit 84,3% de l'objectif, et une hausse de 1,2%, en variation annuelle. Leur évolution reste toutefois affectée par la dématérialisation progressive et la généralisation des paiements électroniques. En revanche, le visa pour timbre a connu une progression notable (+43,8%, +3,7 milliards), en lien avec l'augmentation des conventions d'assurances présentées à l'enregistrement.

#### **II.1.2.5 Le FSIPP**

Les recettes issues du Fonds de Sécurisation des Importations de Produits pétroliers (FSIPP) ont été mobilisées pour un montant de 111,1 milliards, soit 180,2% de l'objectif annuel de 61,6 milliards. Cette performance notable est attribuable à la détente des cours internationaux des produits pétroliers par rapport aux prix effectivement appliqués. En effet, lorsque les prix mondiaux de l'énergie sont en baisse, le mécanisme de structure des prix génère un prélèvement additionnel au profit du Fonds dont le montant est alors ajusté afin de combler l'écart entre le coût réel d'approvisionnement et le prix à la pompe administré.

#### **II.1.2.6 Les recettes issues des mesures du PRES**

L'exercice 2025 a, par ailleurs, été marqué par l'amorce des premières mobilisations au titre des mesures du Plan de Redressement économique et social (PRES), pour un montant de 4,2 milliards. Ces recettes proviennent de quatre principales sources : taxe sur les revenus des opérateurs de jeux de hasard (1,64 milliard), prélèvement sur les gains de jeux (0,76 milliard), prélèvement sur les paiements par transfert d'argent (0,68 milliard) et taxe sur les transferts d'argent (1,16 milliard).

---

Il convient de noter que pour les mesures PRES déjà mises en œuvre en 2025, la montée en puissance de leur rendement devrait s'opérer progressivement, avec une accélération attendue à partir de l'année 2026.

## II.2 Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2025 se sont établies à 287,4 milliards, représentant 111,1% de l'objectif annuel de 258,8 milliards, en progression de 102,8 milliards (+55,7%) en glissement annuel. Cet accroissement notable est attribuable aux catégories suivantes :

- **les revenus du domaine** : 73,2 milliards, soit 159,5% de l'objectif (45,9 milliards), en hausse de 31,4 milliards (+75,3%) ;
- **la redevance radioélectrique (ARTP)** : 45,6 milliards, soit 131,1% de l'objectif (34,8 milliards). Elle a augmenté de 21,5 milliards (+89,3%) en glissement annuel ;
- **les dividendes et produits financiers** : 108,9 milliards, soit 121,3% de l'objectif (89,8 milliards), dont dividendes (87,8 milliards, soit 130,8% de l'objectif), commissions de transferts (20,5 milliards, soit 97,0%) et intérêts de placements (0,6 milliard, soit 41,8%) ;
- **les recettes d'exploitation des hydrocarbures** : 56,1 milliards, soit 64,7% de l'objectif de 86,6 milliards ;
- **les autres recettes non fiscales** : 3,6 milliards recouverts pour un objectif de 1,5 milliard, en lien essentiellement avec l'encaissement de produits exceptionnels.

## II.3 Les dons

Au cours de la gestion 2025, les dons reçus se sont chiffrés à 102,3 milliards, soit un taux de réalisation de 60,2% de l'objectif annuel de 170,0 milliards. Ils se composent de dons en capital (93,8 milliards<sup>1</sup> reçus, soit 58,7% de la cible) et d'appuis budgétaires (8,5 milliards encaissés, soit 85,0% de l'objectif).

---

<sup>1</sup> Ce montant intègre les dons rétrocédés et les dons qui ont servi à payer des arriérés traités en opérations de trésorerie.

### III. LES DÉPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 5.864,6 milliards à fin décembre 2025, correspondant à 93,9% des prévisions de la LFR 2.

#### **Tableau 4 : Situation d'exécution des dépenses du budget général**

(en milliards FCFA, sauf indication contraire)

Nature des dépenses	LFR 2 2025 (1)	Réal. dec. 2025 (2)	Taux d'exécution (3) = (2) / (1)
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>4 366,4</b>	<b>4 392,9</b>	<b>100,6%</b>
Intérêts de la dette	1 057,1	1 088,1	102,9%
Dépenses de personnel	1 456,5	1 454,1	99,8%
Acquisitions de biens et services	393,7	394,7	100,3%
Transferts courants	1 459,1	1 456,0	99,8%
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 876,3</b>	<b>1 471,8</b>	<b>78,4%</b>
Dépenses en capital sur ressources internes	608,7	559,1	91,9%
<i>Investissements exécutés par l'Etat</i>	147,4	98,6	66,9%
<i>Tranferts en capital</i>	461,3	460,5	99,8%
Dépenses en capital sur ressources externes	1 267,6	912,7	72,0%
<i>Prêts projets</i>	1 107,6	833,3	75,2%
<i>Dons en capital</i>	160,0	79,4	49,6%
<b>TOTAL</b>	<b>6 242,7</b>	<b>5 864,6</b>	<b>93,9%</b>

Source : MFB/DGB

#### III.1 Les dépenses ordinaires

Les **dépenses ordinaires** ont été réalisées pour un montant de 4.392,9 milliards, soit 100,6% des prévisions de la LFR 2. Elles concernent les charges financières de la dette publique, les dépenses de personnel, les acquisitions de biens et services et les transferts courants.

##### III.1.1 Les charges financières de la dette

Les charges financières de la dette, comprenant les intérêts et commissions, ont été exécutées à hauteur de 1.088,1 milliards à fin décembre 2025, soit 102,9% d'exécution des prévisions de la LFR 2. Elles sont réparties entre la dette extérieure (641,7 milliards, soit 59,0% du total) et la dette intérieure (446,4 milliards soit 41,0% du total).

##### III.1.2 Les dépenses de personnel

La masse salariale a été exécutée pour un montant de 1.454,1 milliards durant l'année 2025, représentant 99,8% des crédits ouverts par la LFR 2. Comparativement à la même période de l'année précédente, elle a augmenté de 43,6 milliards en valeur absolue, soit 3,0%. La masse salariale est répartie entre :

- la rémunération des salariés, arrêtée à 1.423,0 milliards (97,9% du total) ;
- les dépenses de prestations sociales payées à hauteur de 31,1 milliards (2,1% du total). Elles sont constituées des dépenses de santé pour 19,1 milliards, des pensions d'invalidité pour 11,6 milliards et des prestations au titre du capital décès pour 0,4 milliard.

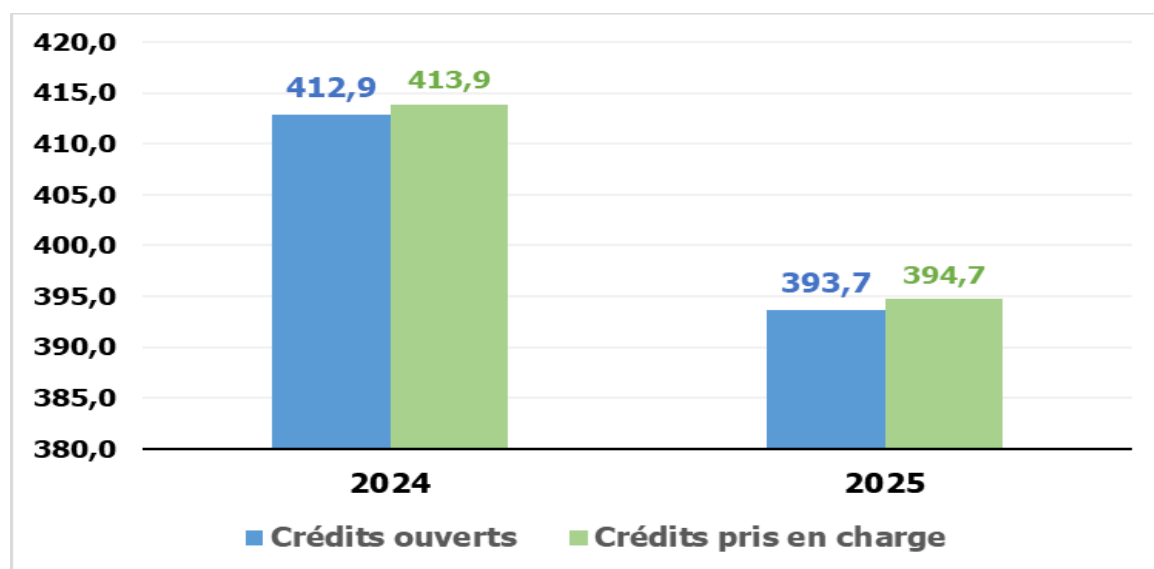
L'effectif des agents de l'État concernés est de 191.507 agents à fin décembre 2025, dont 186.347 agents permanents, constitués de fonctionnaires et non-fonctionnaires, et 5.160 contractuels.

À fin décembre 2025, l'analyse de la répartition sectorielle de la masse salariale versée aux fonctionnaires et non fonctionnaires fait apparaître une forte concentration au profit du secteur de l'Éducation et de la Formation professionnelle, qui totalise 817,5 milliards, soit 58,9% du montant total payé. Le Ministère de l'intérieur et de la Sécurité publique et celui des Forces armées suivent en cumulant une part de 22,2%. Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale, le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de la Justice et les Institutions constitutionnelles représentent respectivement 5,8%, 3,1%, 2,7% et 2,3% du total. Les autres sections regroupent les 5,0% restants.

### III.1.3 Les dépenses d'acquisition de biens et services

Au 31 décembre 2025, les dépenses d'acquisition de biens et services se sont élevées à 394,7 milliards pour des crédits ouverts de 393,7 milliards, soit un taux d'exécution de 100,3%. Par à fin décembre 2024, elles sont en baisse de 19,2 milliards (-4,6%), traduisant ainsi les efforts de rationalisation de ces dépenses de l'État.

**Figure 1 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses d'acquisition de biens et services (en milliards)**

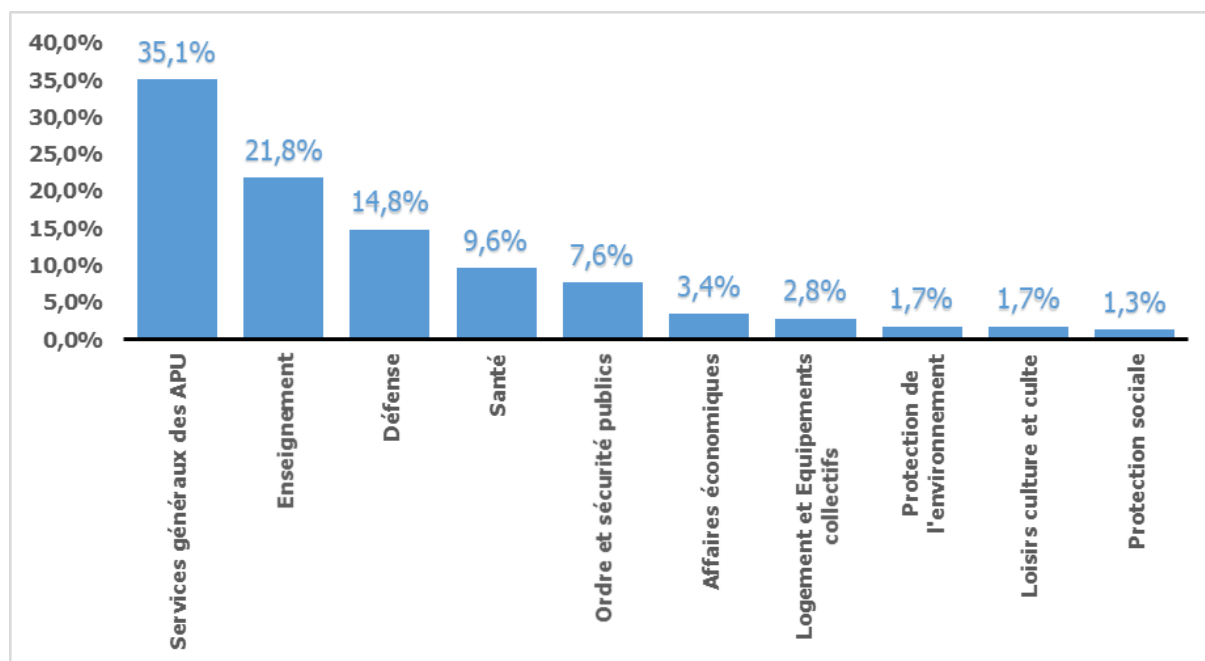


Source : MFB/DGB

Par destination fonctionnelle, le poste « services généraux des administrations publiques » absorbe 35,1% des acquisitions de biens et services, soit 138,6 milliards, en lien principalement avec les charges non réparties (59,7 milliards) sur lesquelles sont imputés le paiement des factures d'eau de l'administration pour un montant de 20,5 milliards ainsi que les frais d'actes et de contentieux pour un montant de 11,3 milliards. Les impôts et taxes sur les dépenses financées sur ressources extérieures à la charge de l'État se sont établis à 14,9 milliards.

L'« Enseignement » et la « Défense » ont consommé respectivement 86,0 milliards (soit 21,8%) et 59,1 milliards (soit 15,0%).

**Figure 2 : Répartition fonctionnelle des dépenses de biens et services à fin décembre 2025**



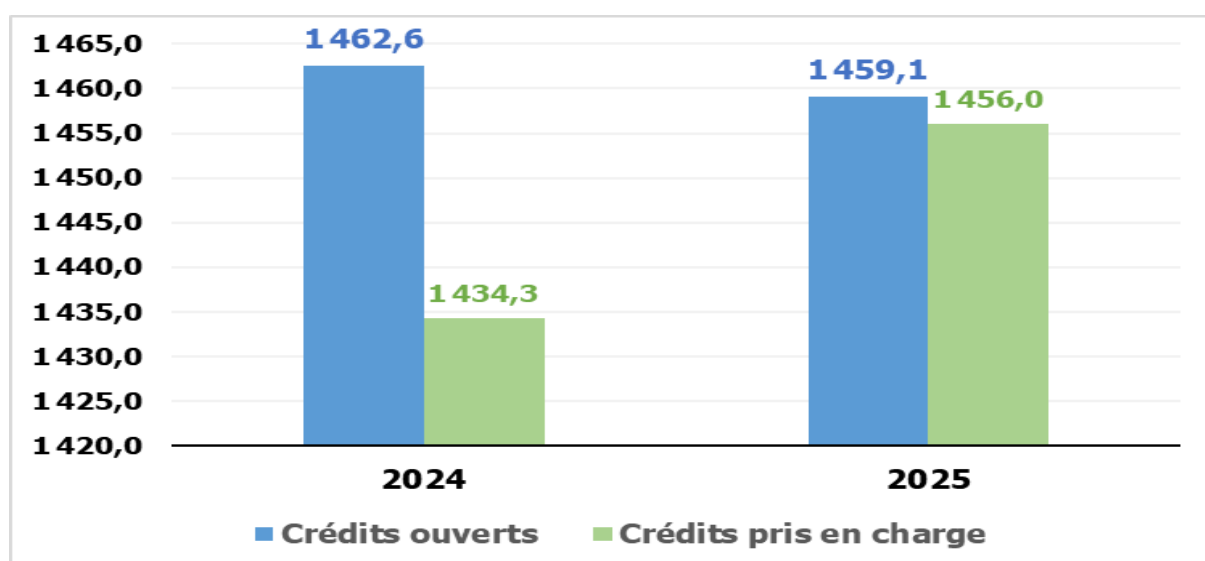
Source : MFB/DGB

### III.1.4 Les transferts courants

Les dépenses de transferts courants ont été exécutées à hauteur de 1.456,0 milliards à fin décembre 2025, pour des prévisions de 1.459,1 milliards, soit un taux d'exécution de 99,8%.

Comparativement à la même période de l'année 2024, elles ont enregistré une hausse de 21,7 milliards, soit 1,5% en variation relative.

**Figure 3 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses de transferts courants (en milliards)**



Source : MFB/DGB

---

Par destination fonctionnelle, les dépenses exécutées au titre des transferts courants sont déclinées ci-après.

Les « Affaires économiques » concentrent 673,2 milliards, soit 46,2% du total des transferts courants. Ces dépenses comprennent principalement des subventions accordées :

- au secteur de l'énergie : 412,6 milliards au titre des subventions accordées par l'Etat (compensation tarifaire, pertes commerciales, etc.) ;
- à la Société nationale de gestion du patrimoine du Train Express régional : 23,4 milliards ;
- à la Société nationale La Poste : 20,6 milliards ;
- à la compagnie « Air Sénégal » : 19,5 milliards ;
- à « AIBD SA » : 14,2 milliards ;
- à l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) : 12,5 milliards ;
- à « Dakar Dem Dikk » : 10,0 milliards ;
- aux cotonculteurs : 4,0 milliards ;
- à la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones touristiques du Sénégal (SAPCO) : 1,8 milliard.

Les transferts courants en faveur du secteur de l'« Enseignement » sont orientés principalement vers la prise en charge :

- des bourses et allocations scolaires des étudiants : 103,8 milliards ;
- des centres des œuvres universitaires : 77,2 milliards ;
- des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) et structures de formation professionnelle : 4,3 milliards ;
- des universités : 102,2 milliards ;
- et des écoles d'ingénieurs : 3,6 milliards.

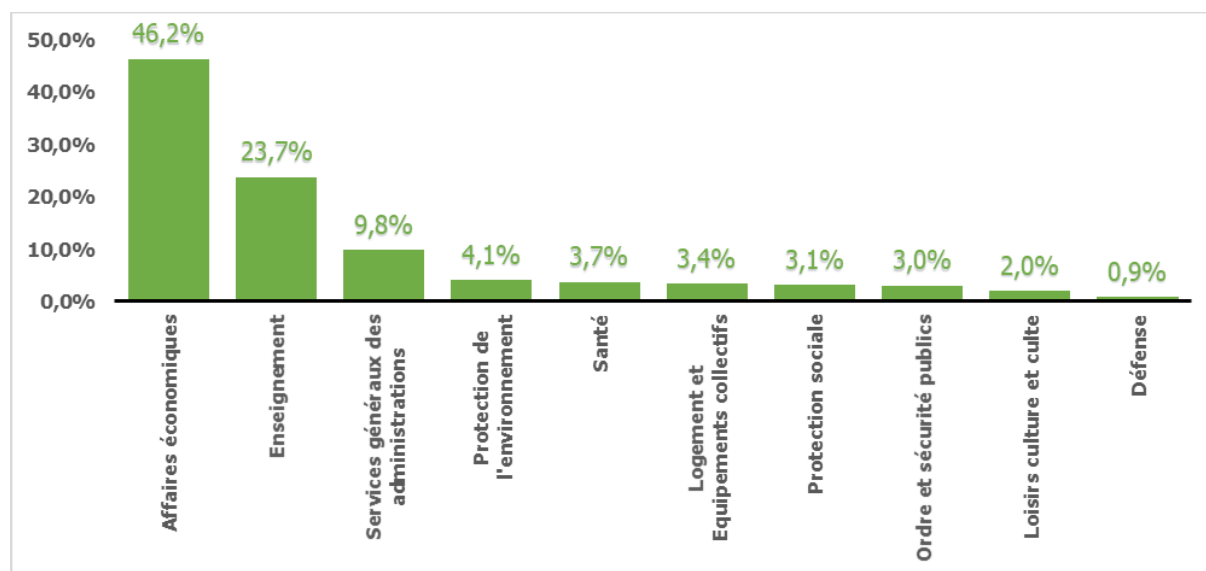
Divers autres transferts ont été opérés au profit de certaines entités, notamment :

- l'Office des Forages ruraux, pour la réalisation d'ouvrages hydrauliques à hauteur de 4,3 milliards ;
- les hôpitaux publics : 24,1 milliards ;
- l'Agence sénégalaise de la Couverture sanitaire universelle : 24,2 milliards.

À fin décembre 2025, les transferts exécutés au profit des services non personnalisés de l'État (SNPE) se sont établis à 113,9 milliards, soit un taux d'exécution de 99,9% des crédits ouverts, arrêtés à 114,0 milliards.

Il est à noter que, dans le cadre du renforcement de la transparence budgétaire, la Loi de Finances pour l'année 2026 a procédé au reclassement de dépenses de transferts courants au profit des services non personnalisés de l'Etat (SNPE) dans les dépenses d'acquisition de biens et services pour un montant de 24,1 milliards.

**Figure 4 : Répartition fonctionnelle des dépenses de transferts courants**



Source : MFB/DGB

### III.2 Les dépenses en capital

Les dépenses en capital (investissements publics) ont été réalisées à hauteur de 1.471,8 milliards à fin décembre 2025, soit un niveau d'exécution de 78,4% par rapport aux prévisions de la LFR 2. Elles sont composées des dépenses d'investissement sur ressources internes (559,1 milliards) et des dépenses d'investissement sur prêts projets et dons en capital (912,7 milliards).

#### III.2.1 Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes

Ces dépenses, composées des dépenses d'investissement directement exécutées par l'État et des transferts en capital, se sont établies à 559,1 milliards par rapport aux crédits ouverts de 608,7 milliards<sup>2</sup>.

Les dépenses d'investissement directement exécutées par l'État sont celles réalisées par l'entremise des services des ministères et des institutions constitutionnelles.

Les transferts en capital constituent des dépenses d'investissement réalisées pour le compte de l'État par des entités disposant d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, appelées « services personnalisés de l'État » notamment les agences, les établissements publics et d'autres structures administratives similaires ou

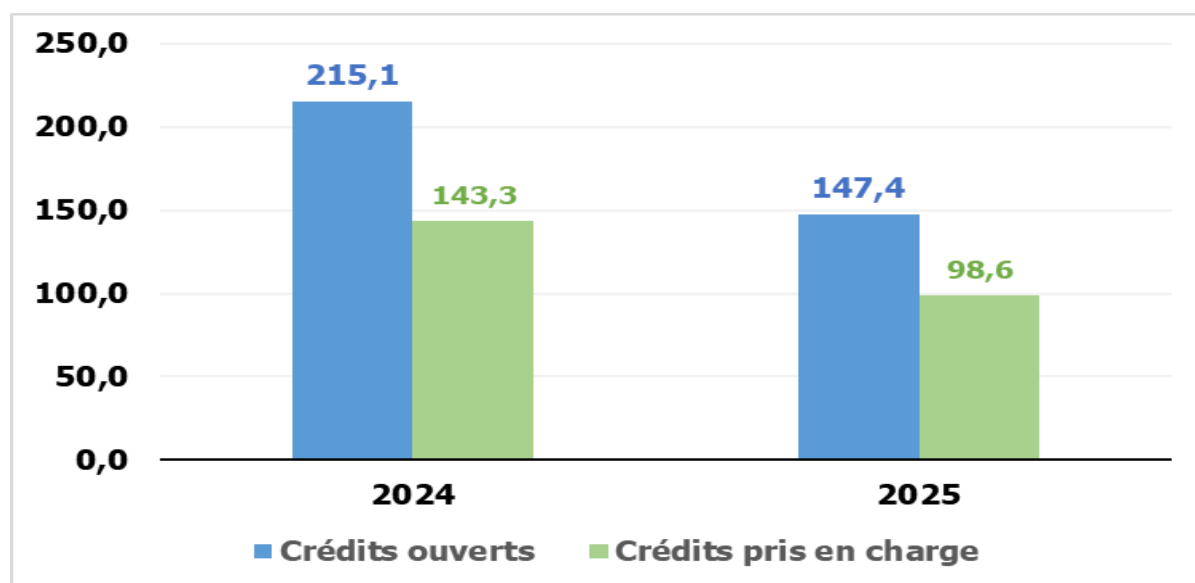
<sup>2</sup> Ce montant intègre, en plus des autorisations de crédits la seconde Loi de finance rectificative de 2025, un report de 15,7 milliards, reparti entre les investissements exécutés par l'État (+11,6 milliards) et les transferts en capital (+4,1 milliards).

assimilées. Ils intègrent aussi les transferts effectués par l'Etat au profit des sociétés nationales et des collectivités territoriales sous forme de subventions d'investissement.

### III.2.1.1 Les dépenses d'investissement exécutées par l'État

A fin décembre 2025, les investissements exécutés par l'État se sont chiffrés à 98,6 milliards, soit 66,9% des prévisions de la LFR 2, contre 66,6% un an plus tôt. Ce niveau d'exécution s'explique par les lenteurs inhérentes aux procédures de contractualisation des marchés ainsi que par le renforcement des exigences de maturation technique de certains projets, dans un contexte marqué par la volonté des autorités de privilégier les investissements à fort impact économique et social.

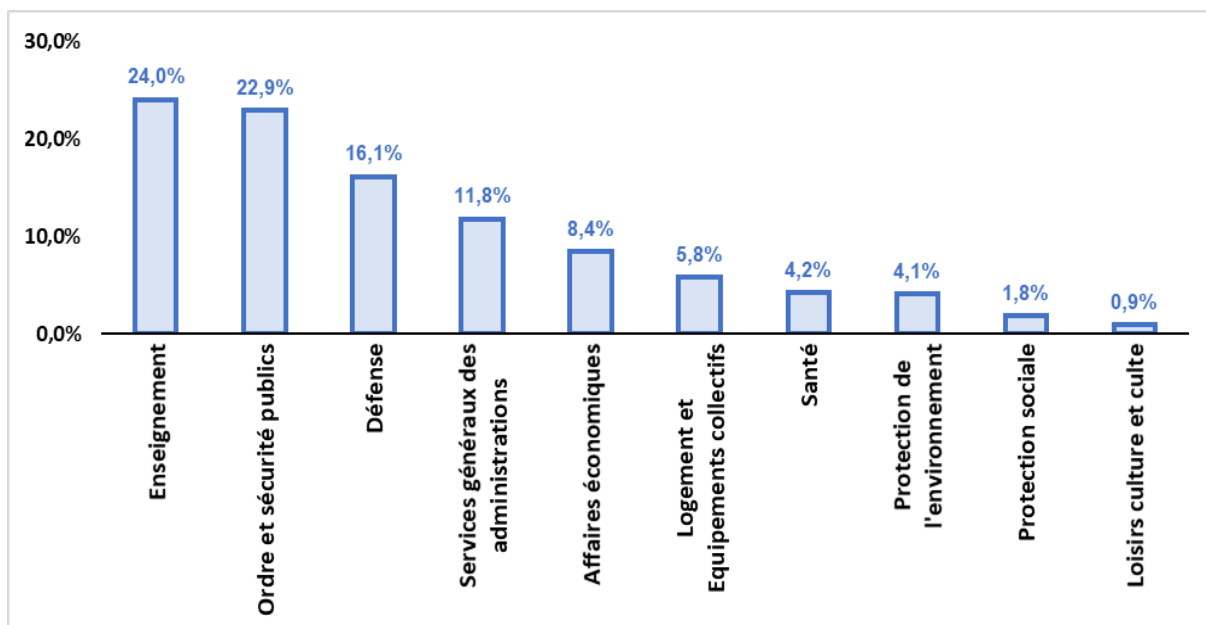
**Figure 5 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses d'investissement exécutées par l'État** (en milliards)



Source : MFB/DGB

Par destination fonctionnelle, l'exécution des dépenses d'investissement exécutées par l'État est illustrée à la figure 6.

**Figure 6 : Répartition fonctionnelle des investissements exécutés par l'État**



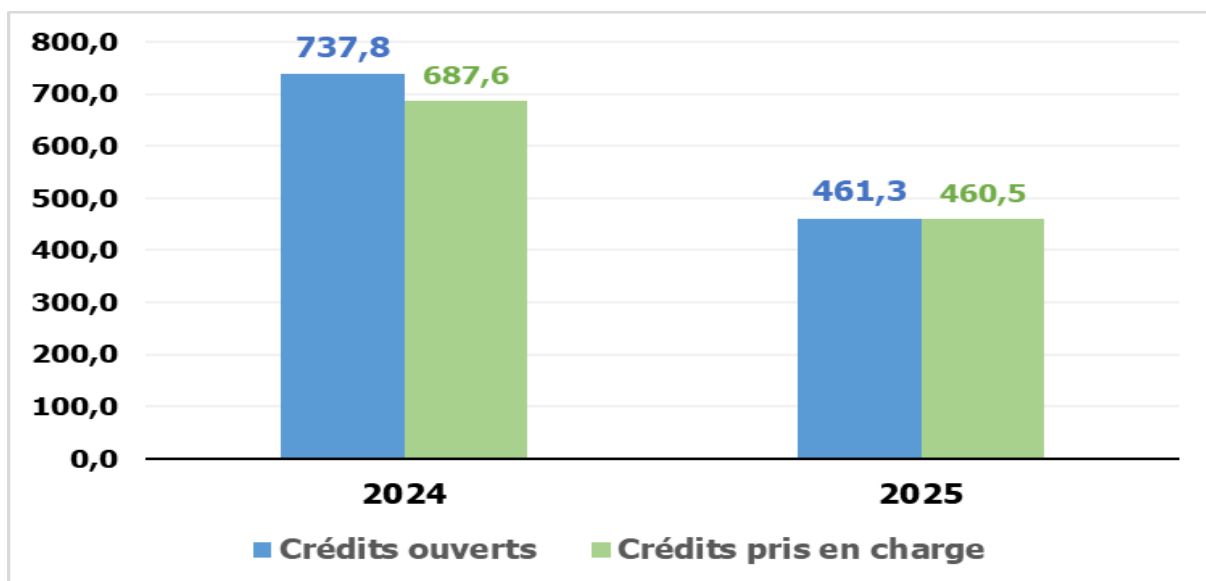
Source : Ministère des Finances et du Budget/DGB

Pour l'essentiel, les investissements exécutés par l'Etat concernent l'«Enseignement » pour un montant de 23,7 milliards (24,0%), l'«Ordre et sécurité publics » pour 22,6 milliards (22,9%), et la « Défense » pour 15,9 milliards (16,1%).

### III.2.1.2 Les transferts en capital

Les transferts en capital ont atteint 460,5 milliards, soit 99,8% des crédits ouverts, contre 93,2% à la même période de l'année précédente.

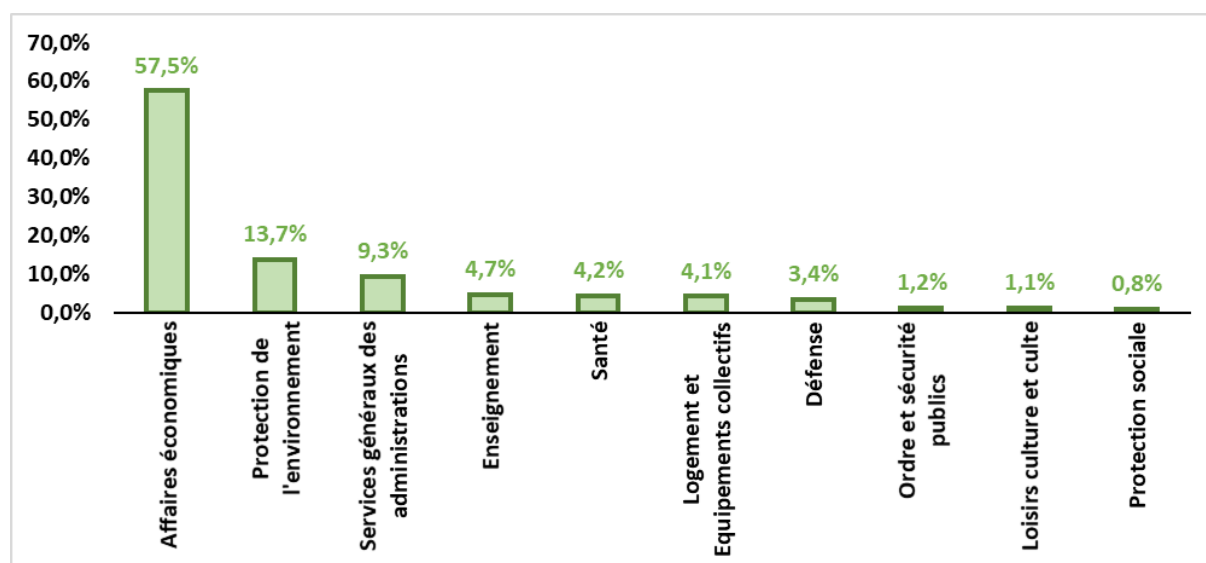
**Figure 7 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge pour les dépenses de transferts en capital (en milliards)**



Source : MFB/DGB

Par destination fonctionnelle, les dépenses d'investissement exécutées par les services personnalisés de l'État sont présentées à la figure 8.

**Figure 8 : Répartition fonctionnelle des dépenses de transferts en capital**



Source : MFB/DGB

Les transferts en capital sont tirés principalement par les « affaires économiques », à hauteur de 264,6 milliards, soit 57,5% du montant total des dépenses. Ils sont portés par les programmes et dotations ci-après :

- le programme « Augmentation de la productivité et de la valorisation des produits agricoles » : 111,0 milliards ;
- la dotation « Charges non réparties » au profit de SOGEPA : 38,9 milliards ;
- la dotation « Participations financières » : 9,4 milliards ;
- le programmes « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières » : 23,9 milliards dont 12 milliards au titre de l'entretien routier ;
- le programme « Développement communautaire et équité territoriale », avec :
  - le Projet d'électrification de 2000 villages : 7,7 milliards ;
  - le Programme de Modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES) : 3,3 milliards ;
  - le Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC) : 4,5 milliards.
- le programme « Protection de l'environnement », qui a mobilisé 63,1 milliards, soit 13,7% du montant total des transferts en capital, avec notamment le financement du développement territorial porté principalement par :
  - le Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales (FECT), qui a mobilisé 42,7 milliards ;
  - le Fonds souverain d'Investissements stratégiques (FONSIS), dans le cadre du développement du secteur privé : 7,4 milliards ;
  - le Projet d'assainissement de Touba : 7,5 milliards ;

- le Projet d'alimentation en eau potable de Touba : 1,8 milliard ;
- la réhabilitation et le renforcement des ouvrages d'assainissement : 2,7 milliards.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, un montant de 8,2 milliards a été exécuté à travers le projet de Gestion intégrée des Inondations (PGIIS) pour 0,3 milliard, la « lutte contre les inondations - Matrice Actions Prioritaires » pour 6,4 milliards et le projet de construction de digues de protection et réinstallation des sinistrés pour 1,5 milliard.

### III.2.2 Les dépenses d'investissement financées sur prêts et dons projets

Le Sénégal bénéficie de ressources extérieures sous forme de dons en capital et de prêts pour financer des projets de développement dans divers secteurs d'activité.

L'analyse met en exergue :

- les investissements réalisés par l'administration centrale (ministères et autres institutions ainsi que les agences et autres structures assimilées) pour le compte de l'Etat et qui impacte le déficit budgétaire se sont établis à 912,7 milliards ;
- les investissements globaux financés sur prêts projets et dons qui intègrent les rétrocessions se sont établis à 976,0 milliards en 2025. Ils sont financés par des prêts-projets pour un montant de 896,6 milliards, y compris les rétrocessions, et de dons en capital pour 79,4 milliards.

**Tableau 5 : Répartition des tirages par secteur économique (en milliards)**

Secteurs	Emprunts (1)	Subventions (2)	TOTAL (3) = (2) + (1)	Part (en %)
Primaire	99,5	11,1	110,6	11,3%
Secondaire	90,4	18,8	109,2	11,2%
Tertiaire	312,8	2,9	315,6	32,3%
Quatenaire	393,9	46,7	440,6	45,1%
<b>TOTAL</b>	<b>896,6</b>	<b>79,4</b>	<b>976,1</b>	<b>100,0%</b>

Source : MFB/DGB/DODP

L'analyse de la répartition sectorielle indique que les ressources extérieures sont principalement orientées vers le secteur quaternaire qui a mobilisé 440,6 milliards, soit 45,1% du total de ces financements. Ces fonds ont permis pour l'essentiel la poursuite des travaux dans les sous-secteurs de l'Hydraulique urbaine et l'Assainissement (126,9 milliards), du Développement social (74,9 milliards) et de l'Habitat et de l'Urbanisme (48,8 milliards).

Le secteur tertiaire vient en deuxième position avec une mobilisation de 315,6 milliards, soit 32,3%. Les dépenses dudit secteur sont principalement orientées vers les Transports routiers (292,9 milliards), la ligne "Poste télécommunication et information" (8,2 milliards) et les Transports aériens (5,3 milliards).

Les secteurs primaire et secondaire concentrent respectivement 110,6 milliards (11,3%) et 109,2 milliards (11,2%). Ces ressources ont été absorbées essentiellement par les sous-secteurs de l'Agriculture (104,2 milliards) et de l'Energie (101,0 milliards).

Les investissements par les rétrocessions<sup>3</sup> se présentent comme suit :

**Tableau 6 : Situation des décaissements des rétrocessions à fin décembre 2025 (en milliards)**

Bailleurs	Projets	Emprunts (1)	Subventions (2)	TOTAL (3) = (2) + (1)
<b>Banque Islamique de Développement</b>	Projet de construction d'une unité de vaccin contre le Covid / Madiba	19,7	0,0	<b>19,7</b>
	Projet de construction d'une troisième usine de traitement d'eau à Keur Momar SARR KMS3	2,8	0,0	<b>2,9</b>
	Projet d'appui à l'accès à l'électricité (PAMACEL)	0,7	0,0	<b>0,7</b>
<b>Banque mondiale</b>	Projet régional d'accès à l'Electricité, Technologie, Stockage Batteries (BEST)	1,6	10,6	<b>12,2</b>
<b>KFW</b>	Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité au Sénégal (Ex PATMEPS)	14,9	0,0	<b>14,9</b>
<b>BOAD</b>	Projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable de quatre centres fluviaux	15,8	0,0	<b>15,8</b>
<b>AFD</b>	Projet de renforcement et de modernisation des réseaux électriques de la SENELEC en appui au développement des énergies renouvelables et de l'accès à l'énergie	7,9	1,8	<b>9,7</b>
<b>TOTAL</b>		<b>63,4</b>	<b>12,5</b>	<b>75,9</b>

Source : MFB/DGB/DODP

Les rétrocessions sont principalement orientées vers le financement du secteur de l'Énergie (37,6 milliards), de la Santé (19,7 milliards) et de l'Hydraulique (18,6 milliards).

<sup>3</sup> Il s'agit d'emprunts contractés par l'État auprès de partenaires techniques et financiers et rétrocédés sous forme de prêts à des entités publiques, notamment les sociétés publiques. Dans le cadre du TOFE de l'administration centrale budgétaire, les rétrocessions sont traitées comme un passif (emprunts effectués par l'État) et un actif (prêt accordé par l'État à l'entité publique bénéficiaire de la rétrocession). Les investissements réalisés avec ces ressources sont comptabilisés dans le déficit du secteur public et non dans celui de l'administration centrale budgétaire.

#### IV. DÉFICIT BUDGÉTAIRE À FIN DÉCEMBRE 2025

A fin décembre 2025, le déficit budgétaire est ressorti à 1.387,5 milliards ou 6,44% du PIB, soit en deçà de la cible annuelle fixée dans la LFR 2 2025 (1.695,9 milliards ou 7,82% du PIB). Ce résultat s'inscrit dans un contexte de consolidation budgétaire, avec une mobilisation des recettes globalement au niveau des prévisions, conjuguée à une exécution des dépenses à un rythme moindre que prévu.

**Tableau 7 : Déficit budgétaire à fin décembre 2025** (en milliards)

Rubriques	Réal. déc. 2025
<b>Recettes totales [1]</b>	<b>4 477,1</b>
<b>Recettes fiscales et non-fiscales</b>	<b>4 374,8</b>
Recettes fiscales	4 087,4
Recettes non-fiscales	287,4
<b>Dons</b>	<b>102,3</b>
Dons budgétaires	8,5
Dons en capital	93,8
<b>Dépenses totales [2]</b>	<b>5 864,6</b>
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>4 392,9</b>
Intérêts de la dette	1 088,1
Dépenses de personnel	1 454,1
Acquisitions de biens et services	394,7
Transferts courants	1 456,0
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 471,8</b>
Dépenses en capital sur ressources internes	559,1
<i>Investissements exécutés par l'Etat</i>	<i>98,6</i>
<i>Tranferts en capital</i>	<i>460,5</i>
Dépenses en capital sur ressources externes	912,7
<b>Solde budgétaire global [1] - [2]</b>	<b>-1 387,5</b>

Source : MFB/DGB

En effet, les recettes du budget général ont été réalisées à hauteur de 98,8% de l'objectif annuel, portées par les recettes internes qui ont légèrement dépassé les prévisions (taux de recouvrement de 100,3%). Toutefois, cette tendance a été amoindrie par la sensible sous-réalisation des recettes externes qui n'ont été mobilisées qu'à hauteur de 60,2% de la cible annuelle.

Pour leur part, les dépenses ont été globalement exécutées à hauteur de 93,9%. Ce niveau d'exécution global résulte de deux dynamiques contrastées. D'une part, les dépenses sur ressources internes affichent un taux de réalisation de 99,5%. Ce niveau de réalisation témoigne de la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre pleinement les politiques publiques financées sur ressources propres et d'inscrire la gestion budgétaire dans une trajectoire de consolidation compatible avec les engagements de soutenabilité des finances publiques. D'autre part, les dépenses d'investissement financées par les prêts projets et les dons en capital n'ont été exécutées qu'à hauteur de 72,0%.

## V. APUREMENT DES ARRIÉRÉS

Dans le cadre de la gestion budgétaire de l'exercice 2025, l'État a consenti un effort important pour payer une part importante des arriérés, à travers une dotation globale de 500,9 milliards. Cette enveloppe a permis la régularisation d'une partie des engagements antérieurs, aussi bien au titre des financements extérieurs que des ressources internes, traduisant ainsi la volonté de l'État de renforcer la crédibilité budgétaire et de poursuivre l'assainissement des finances publiques.

S'agissant des arriérés sur financements extérieurs, à fin décembre 2025, les paiements effectués se sont élevés à 260,5 milliards, dont 246,1 milliards au titre des prêts projets et 14,4 milliards au titre des dons.

Concernant les arriérés sur ressources internes, les paiements se sont établis à 227,9 milliards, soit un taux d'exécution de 90,7% de l'enveloppe prévue de 251,4 milliards, laissant un reliquat de 23,5 milliards non encore réglé à fin décembre 2025. Les paiements effectués concernent les secteurs suivants :

- du secteur de l'Énergie qui enregistre un niveau d'apurement qui est quasiment achevé, avec 145,6 milliards ordonnancés sur une enveloppe de 146,0 milliards, soit un taux d'exécution de 99,7% ;
- du secteur des BTP qui enregistre un niveau d'exécution qui demeure partiel, avec 82,2 milliards payés sur 105,0 milliards, soit un taux de réalisation de 78,3%. Cette situation s'explique par l'incomplétude de certains dossiers de dépenses soumis au comité ad hoc de validation des dossiers d'arriérés.

## VI. SITUATION D'EXECUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DE TRÉSORERIE (FINANCEMENT)

La situation de mobilisation des ressources de trésorerie et d'exécution des charges de trésorerie à fin décembre 2025 est retracée dans le tableau 8.

**Tableau 8 : Opérations de trésorerie à fin décembre 2025**  
(prévisions et réalisations, en milliards)

RESSOURCES	Ressources LFR 2 2025	Réal. 2025	CHARGES	CHARGES LFR 2 2025	Réal. 2025
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE</b>					
			<i>Besoins de financement</i>		
<i>Emprunts projets</i>	1 107,6	833,3	<i>Amortissement de la dette</i>	3 377,8	3 269,4
<i>Emprunts projets (arriérés)</i>	228,3	246,1	<i>Déficit OPEX</i>	50,0	50,0
<i>Emprunts programmes</i>	80,3	76,2	<i>Arriérés sur ressources intérieurs</i>	251,4	227,9
<i>Emprunt retrocédé</i>	114,7	184,7	<i>Arriérés sur financements extérieurs</i>	249,5	246,1
<i>Report de solde (RE)</i>	14,9	14,9	<i>Retrocession</i>	114,7	184,7
<i>Autres Emprunts dont:</i>	4 193,5	4 021,1	<i>Ligne de financement</i>		6,2
			<i>Déficit à financer</i>	1 695,9	1 387,5
<b>TOTAL RESSOURCES DE TRESORERIE</b>	<b>5 739,2</b>	<b>5 376,3</b>	<b>TOTAL CHARGES DE TRESORERIE</b>	<b>5 739,2</b>	<b>5 371,8</b>

Source : MFB/DGB, DGCP

Le **besoin de financement global de la LFR 2 2025** est arrêté à 5.739,2 milliards et est structuré autour des principales lignes ci-après :

- amortissement de la dette : 3.377,8 milliards ;
- déficit budgétaire à financer : 1.695,9 milliards ;

- 
- arriérés sur ressources extérieures : 249,5 milliards ;
  - arriérés sur ressources intérieures : 251,4 milliards ;
  - rétrocessions d'emprunts : 114,7 milliards ;
  - opérations extérieures des armées : 50,0 milliards.

## **VI.1 Les ressources de trésorerie**

À fin décembre 2025, un **montant total de 5.376,3 milliards a été mobilisé**, soit un taux de réalisation de 93,7% des prévisions de ressources de trésorerie de la LFR 2. Ces mobilisations se répartissent comme suit :

- emprunts sur les marchés bancaires et financiers : 4.021,1 milliards, représentant 74,8% des ressources mobilisées. Ils incluent notamment 721 milliards de financement net au titre des opérations de Total Return Swap (TRS) et un niveau de surdimensionnement associé de 278 milliards (soit 27,8% du montant émis par TRS). Ce surdimensionnement constitue un coussin de sécurité pour préserver la valeur du portefeuille en cas d'aléas. Il n'intègre pas les engagements de l'Etat qui ne remboursera que les montants nets inscrits dans le plan de financement ;
- prêts projets auprès de partenaires techniques et financiers : 833,3 milliards (15,5%) ;
- prêts projets destinés à l'apurement des arriérés sur financements extérieurs : 246,1 milliards (4,6%) ;
- emprunts récédés : 184,7 milliards (3,4%), soit une réalisation de 161,0% de la prévision de LFR 2 (114,7 milliards). Ces emprunts intègrent les rétrocessions relatives aux prêts projets pour 63,4 milliards ;
- prêts programmes : 76,2 milliards (1,4%) ;
- report de soldes des comptes bancaires sur financements extérieurs : 14,9 milliards.

## **VI.2 Les charges de trésorerie**

Les charges de trésorerie sont prévues par la LFR 2 pour un montant de 5.739,3 milliards et concernent l'amortissement de la dette, le financement du déficit budgétaire, le paiement des arriérés sur ressources intérieures et extérieures, les rétrocessions d'emprunts et la prise en charge des opérations extérieures des armées.

À fin décembre 2025, elles ont été exécutées à hauteur de 5.371,8 milliards, soit un taux de réalisation de 93,6%. Elles sont réparties comme suit :

- amortissement de la dette : 3.269,4 milliards (96,8% des prévisions) ;
- déficit budgétaire financé : 1.387,5 milliards, en atténuation de 308,4 milliards par rapport à la cible de la LFR 2 (1.695,9 milliards) ;
- arriérés sur financements extérieurs : 246,1 milliards (98,6% des prévisions) ;

- 
- arriérés sur ressources intérieures : 227,9 milliards (90,7% des prévisions) ;
  - rétrocessions d'emprunts : 184,7 milliards<sup>4</sup>, en dépassement de 70,0 milliards par rapport à la prévision (114,7 milliards) ;
  - opérations extérieures des armées : 50,0 milliards, conformément à la prévision.

Au total, les ressources de trésorerie mobilisées pour un montant de 5 376,3 milliards ont permis de couvrir intégralement les charges de trésorerie évaluées à 5 371,8 milliards, soit un taux de couverture de 100,1% et un léger excédent de financement de 4,5 milliards sur l'ensemble de l'exercice 2025.

---

<sup>4</sup> Ce montant intègre, en plus des prêts projets et programmes rétrocédés, d'autres rétrocessions directes au profit d'entités publiques.

---

## **VII. EXÉCUTION DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE**

A fin décembre 2025, les recettes générées par le régime de base se sont chiffrées à 159,8 milliards et celles du régime complémentaire ont atteint 25,9 milliards, soit un cumul de 185,7 milliards.

Comparativement à la même période de l'année précédente, les recettes globales ont augmenté de 8,7 milliards, en lien avec l'accroissement de 10.243 du nombre de cotisants.

Pour leur part, les dépenses ont été exécutées, à fin décembre 2025, pour un montant de 146,8 milliards, soit un taux de réalisation de 87,8% des prévisions de la LFR 2 2025.

En référence à la même période de l'année 2024, les dépenses ont connu une hausse de 5,4 milliards, portée principalement par l'accroissement du nombre de pensionnés de 1.357 individus.

Au total, la situation d'exécution budgétaire du FNR fait ressortir un solde excédentaire de 38,9 milliards à fin décembre 2025, soit une amélioration de 3,3 milliards par rapport à la situation à fin décembre 2024.

## **VIII. SITUATION DES ORGANISMES PUBLICS**

Les organismes publics suivis, au nombre de cent quatre-vingt-deux (182), ont disposé durant l'exercice 2026 d'un budget cumulé de 2.362,6 milliards, réparti en crédits de fonctionnement pour un montant de 1.412,3 milliards, soit 59,8%, et en dotations réservées à l'investissement pour 950,4 milliards, représentant 40,2% du budget. Les crédits ouverts pour les dépenses de personnel ont représenté 349,2 milliards, soit 24,7% du budget de fonctionnement et 14,8% du budget total.

Les crédits exécutés se sont globalement établis à 1.539,3 milliards à fin décembre 2025, soit un taux de réalisation de 65,2%. L'analyse détaillée montre que les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 1.057,6 milliards (74,9%) et celles d'investissement à 481,8 milliards (50,7%). Quant aux dépenses de personnel, elles ont été exécutées pour un montant de 329,6 milliards (94,4%).

Ces organismes ont mobilisé des recettes à hauteur de 1.758,6 milliards, soit 74,4% des prévisions.

---

## IX. CONCLUSION

En 2025, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de consolidation budgétaire. Les recettes du budget général ont été mobilisées à hauteur de 4.477,1 milliards, correspondant à 98,8% des prévisions annuelles. Parallèlement, les dépenses ont été exécutées pour un montant de 5.864,6 milliards, soit 93,9% des crédits programmés. En conséquence, le déficit budgétaire s'est établi à 1.387,5 milliards, représentant 6,44% du PIB, soit en dessous de la cible annuelle fixée dans la LFR 2 2025 (1.695,9 milliards ou 7,82% du PIB).

Cette réalisation reflète les efforts déployés en matière de mobilisation des ressources internes, dans un contexte de moindre exécution des dépenses, notamment celles financées sur ressources externes.

Au titre de l'apurement des arriérés inscrits dans la LFR 2 pour un montant de 500,9 milliards, des résultats satisfaisants ont été enregistrés avec des paiements de 474,0 milliards effectués à fin décembre 2025, soit un taux de réalisation de 94,6%.

Les ressources de trésorerie mobilisées (5.376,3 milliards) ont permis de couvrir à hauteur de 100,1% les charges de trésorerie (5.371,8 milliards), traduisant un léger surfinancement (4,5 milliards) sur l'exercice 2025.

S'agissant du Fonds national de Retraite (FNR), son équilibre financier a été préservé, avec un excédent de 38,9 milliards, en amélioration de 3,3 milliards par rapport à 2024.

Concernant les organismes publics, les cent quatre-vingt-deux (182) entités suivies ont disposé d'un budget cumulé de 2.362,6 milliards, exécuté à hauteur de 65,2% à fin décembre 2025 tandis que leurs recettes globales ont été mobilisées pour un montant de 1.758,6 milliards, soit 74,4% des prévisions.

En perspective, la trajectoire de consolidation budgétaire sera poursuivie en 2026 avec un déficit attendu à 5,4% du PIB, en ligne avec l'engagement d'assainir progressivement les finances publiques en vue de l'atteinte des critères de convergence de l'UEMOA. A cet effet, l'action du Gouvernement s'articulera autour de trois axes : (i) le renforcement de la mobilisation des ressources internes, notamment avec l'accélération de la mise en œuvre des mesures du PRES ; (ii) la poursuite des efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement ainsi que (iii) l'amélioration du niveau d'exécution des investissements publics, en particulier ceux financés sur ressources extérieures.

---

# **ANNEXES**

**Annexe 1 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution et par catégorie de dépense au 31 décembre 2025.**

Institutions/Ministères	Catégorie de dépense	Créd. Ouverts	Crédits PEC
Présidence de la République	3 Acquisition des biens et services	7,1	6,1
	4 Transferts courants	42,1	42,1
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,5	0,2
	6 Transferts en capital	4,6	4,6
<b>Total Présidence de la République</b>		<b>54,2</b>	<b>53,0</b>
Assemblée Nationale	4 Transferts courants	18,9	18,9
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,3	0,3
	6 Transferts en capital	3,4	3,4
<b>Total Assemblée Nationale</b>		<b>22,5</b>	<b>22,5</b>
Conseil Constitutionnel	4 Transferts courants	0,9	0,9
<b>Total Conseil Constitutionnel</b>		<b>0,9</b>	<b>0,9</b>
Cour Suprême	4 Transferts courants	2,9	2,9
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,0	0,0
<b>Total Cour Suprême</b>		<b>2,9</b>	<b>2,9</b>
Cour des Comptes	4 Transferts courants	10,4	10,4
	6 Transferts en capital	0,5	0,5
<b>Total Cour des Comptes</b>		<b>10,9</b>	<b>10,9</b>
Primature	3 Acquisition des biens et services	6,9	6,9
	4 Transferts courants	8,7	8,7
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,3	0,3
	6 Transferts en capital	1,5	1,5
<b>Total Primature</b>		<b>17,4</b>	<b>17,4</b>
Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	3 Acquisition des biens et services	45,2	42,7
	4 Transferts courants	5,4	4,7
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,7	1,5
	6 Transferts en capital	0,2	0,2
<b>Total Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur</b>		<b>52,4</b>	<b>49,1</b>
Ministère des Forces Armées	3 Acquisition des biens et services	62,0	61,9
	4 Transferts courants	16,1	16,1
	5 Investissement exécuté par l'Etat	16,2	15,9
	6 Transferts en capital	34,7	34,7
<b>Total Ministère des Forces Armées</b>		<b>129,1</b>	<b>128,6</b>
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	3 Acquisition des biens et services	24,9	24,8
	4 Transferts courants	35,7	35,4
	5 Investissement exécuté par l'Etat	15,2	14,9
	6 Transferts en capital	0,0	0,0
<b>Total Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique</b>		<b>75,8</b>	<b>75,0</b>
Ministère de la Justice	3 Acquisition des biens et services	15,4	15,3
	4 Transferts courants	12,5	12,5
	5 Investissement exécuté par l'Etat	6,8	5,9
	6 Transferts en capital	5,2	5,2
<b>Total Ministère de la Justice</b>		<b>39,9</b>	<b>38,9</b>
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public	3 Acquisition des biens et services	1,1	1,1
	4 Transferts courants	0,4	0,4
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,2	1,2
<b>Total Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public</b>		<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public	3 Acquisition des biens et services	1,3	1,3
	4 Transferts courants	1,0	1,0
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,0	0,9
<b>Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public</b>		<b>3,3</b>	<b>3,3</b>
Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions	3 Acquisition des biens et services	1,8	1,8
	4 Transferts courants	2,7	2,7
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,3	0,3
<b>Total Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions</b>		<b>4,7</b>	<b>4,7</b>
Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires	3 Acquisition des biens et services	0,6	0,6
	4 Transferts courants	9,9	9,9
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,1	0,1
	6 Transferts en capital	0,6	0,6
<b>Total Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires</b>		<b>11,2</b>	<b>11,2</b>
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	3 Acquisition des biens et services	0,1	0,1
	4 Transferts courants	1,9	1,9
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,8	0,4
	6 Transferts en capital	1,0	1,0
<b>Total Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime</b>		<b>4,8</b>	<b>3,4</b>

Institutions/Ministères	Catégorie de dépense	Créd. Ouverts	Crédits PEC
Ministère des Infrastructures	3 Acquisition des biens et services	0,2	0,2
	4 Transferts courants	0,0	0,0
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,9	0,4
	6 Transferts en capital	20,1	20,1
<b>Total Ministère des Infrastructures</b>		<b>21,2</b>	<b>20,7</b>
Ministère des Finances et du Budget	3 Acquisition des biens et services	14,4	14,1
	4 Transferts courants	431,5	431,5
	5 Investissement exécuté par l'Etat	12,4	11,1
	6 Transferts en capital	47,4	47,4
<b>Total Ministère des Finances et du Budget</b>		<b>505,7</b>	<b>504,0</b>
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	3 Acquisition des biens et services	2,4	2,3
	4 Transferts courants	36,7	36,7
	5 Investissement exécuté par l'Etat	6,5	3,2
	6 Transferts en capital	118,1	118,1
<b>Total Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage</b>		<b>163,7</b>	<b>160,3</b>
Ministère de l'Education Nationale	3 Acquisition des biens et services	73,7	73,3
	4 Transferts courants	11,9	11,8
	5 Investissement exécuté par l'Etat	24,1	20,0
	6 Transferts en capital	0,0	0,0
<b>Total Ministère de l'Education Nationale</b>		<b>109,7</b>	<b>105,1</b>
Ministère de la Jeunesse et des Sports	3 Acquisition des biens et services	8,9	5,6
	4 Transferts courants	0,1	0,1
	5 Investissement exécuté par l'Etat	4,2	1,5
<b>Total Ministère de la Jeunesse et des Sports</b>		<b>13,1</b>	<b>7,2</b>
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	3 Acquisition des biens et services	10,4	7,3
	4 Transferts courants	20,1	20,1
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,3	0,3
	6 Transferts en capital	2,0	2,0
<b>Total Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture</b>		<b>32,8</b>	<b>29,6</b>
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	3 Acquisition des biens et services	25,0	24,9
	4 Transferts courants	44,5	42,7
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,8	1,8
	6 Transferts en capital	1,5	1,5
<b>Total Ministère de la Santé et de l'Action Sociale</b>		<b>72,7</b>	<b>70,9</b>
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	3 Acquisition des biens et services	10,5	10,0
	4 Transferts courants	11,9	11,9
	5 Investissement exécuté par l'Etat	4,3	2,0
	6 Transferts en capital	0,1	0,1
<b>Total Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique</b>		<b>26,8</b>	<b>24,0</b>
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	3 Acquisition des biens et services	6,2	6,1
	4 Transferts courants	24,1	24,1
	5 Investissement exécuté par l'Etat	5,0	2,4
	6 Transferts en capital	0,3	0,2
<b>Total Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique</b>		<b>35,6</b>	<b>32,9</b>
Ministère de la Famille et des Solidarités	3 Acquisition des biens et services	1,3	1,2
	4 Transferts courants	34,4	33,3
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,1	1,0
	6 Transferts en capital	12,7	12,7
<b>Total Ministère de la Famille et des Solidarités</b>		<b>49,5</b>	<b>48,2</b>
Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités	3 Acquisition des biens et services	0,8	0,7
	4 Transferts courants	1,8	1,7
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,0	0,7
	6 Transferts en capital	0,0	0,0
<b>Total Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités</b>		<b>3,6</b>	<b>3,1</b>
Ministère de la Formation Professionnelle et Technique	3 Acquisition des biens et services	5,5	5,5
	4 Transferts courants	19,0	19,0
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,3	1,3
<b>Total Ministère de la Formation Professionnelle et Technique</b>		<b>25,8</b>	<b>25,8</b>
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique	3 Acquisition des biens et services	1,1	1,1
	4 Transferts courants	3,7	3,6
	5 Investissement exécuté par l'Etat	2,0	1,5
	6 Transferts en capital	0,2	0,2
<b>Total Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique</b>		<b>6,9</b>	<b>6,3</b>
Charges non Réparties	3 Acquisition des biens et services	60,9	59,7
	4 Transferts courants	60,7	60,7
	5 Investissement exécuté par l'Etat	21,5	0,8
	6 Transferts en capital	52,9	52,8
<b>Total Charges non Réparties</b>		<b>196,0</b>	<b>174,1</b>

Institutions/Ministères	Catégorie de dépense	Créd. Ouverts	Crédits PEC
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	3 Acquisition des biens et services	2,3	2,3
	4 Transferts courants	11,0	11,0
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,0	0,0
	6 Transferts en capital	3,1	3,1
<b>Total Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération</b>		<b>16,4</b>	<b>16,4</b>
Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	3 Acquisition des biens et services	0,5	0,4
	4 Transferts courants	44,4	44,4
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,3	0,4
<b>Total Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique</b>		<b>46,2</b>	<b>45,2</b>
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	3 Acquisition des biens et services	0,8	0,8
	4 Transferts courants	3,4	3,4
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,9	0,9
<b>Total Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire</b>		<b>5,2</b>	<b>5,1</b>
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	3 Acquisition des biens et services	1,1	1,1
	4 Transferts courants	13,5	13,5
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,1	0,0
	6 Transferts en capital	8,2	8,2
<b>Total Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines</b>		<b>23,0</b>	<b>22,9</b>
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	3 Acquisition des biens et services	5,2	5,2
	4 Transferts courants	101,5	101,5
	5 Investissement exécuté par l'Etat	2,5	1,7
	6 Transferts en capital	53,0	52,4
<b>Total Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires</b>		<b>162,3</b>	<b>160,8</b>
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	3 Acquisition des biens et services	0,7	0,6
	4 Transferts courants	13,2	13,2
	5 Investissement exécuté par l'Etat	3,2	0,9
	6 Transferts en capital	37,5	37,4
<b>Total Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement</b>		<b>54,5</b>	<b>52,1</b>
Ministère de l'Industrie et du Commerce	3 Acquisition des biens et services	1,1	1,1
	4 Transferts courants	12,2	12,2
	5 Investissement exécuté par l'Etat	2,8	2,7
	6 Transferts en capital	1,6	1,6
<b>Total Ministère de l'Industrie et du Commerce</b>		<b>17,6</b>	<b>17,6</b>
Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens	3 Acquisition des biens et services	1,0	1,0
	4 Transferts courants	68,6	68,6
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,0	0,0
	6 Transferts en capital	32,8	32,8
<b>Total Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens</b>		<b>102,4</b>	<b>102,4</b>
Ministère des Transports Terrestres et Aériens	3 Acquisition des biens et services	0,6	0,6
	4 Transferts courants	11,3	11,3
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,1	0,0
	6 Transferts en capital	4,5	4,5
<b>Total Ministère des Transports Terrestres et Aériens</b>		<b>16,5</b>	<b>16,4</b>
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	3 Acquisition des biens et services	0,5	0,5
	4 Transferts courants	3,1	3,1
	5 Investissement exécuté par l'Etat	1,0	0,7
	6 Transferts en capital	0,3	0,3
<b>Total Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme</b>		<b>4,8</b>	<b>4,5</b>
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	3 Acquisition des biens et services	0,6	0,6
	4 Transferts courants	4,2	4,2
	5 Investissement exécuté par l'Etat	0,3	0,2
	6 Transferts en capital	0,9	0,9
<b>Total Ministère du Tourisme et de l'Artisanat</b>		<b>5,9</b>	<b>5,9</b>
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	3 Acquisition des biens et services	5,7	5,7
	4 Transferts courants	304,2	304,1
	5 Investissement exécuté par l'Etat	3,8	1,4
	6 Transferts en capital	12,8	12,8
<b>Total Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation</b>		<b>326,5</b>	<b>324,0</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 477,2</b>	<b>2 409,7</b>

**Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution et par programme  
au 31 décembre 2025.**

Institutions/Ministères	Programmes	Crédits ouverts	Crédits PEC
Présidence de la République	Présidence de la République	54,2	53,0
<b>Total Présidence de la République</b>		<b>54,2</b>	<b>53,0</b>
Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	22,5	22,5
<b>Total Assemblée Nationale</b>		<b>22,5</b>	<b>22,5</b>
Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	0,9	0,9
<b>Total Conseil Constitutionnel</b>		<b>0,9</b>	<b>0,9</b>
Cour Suprême	Cour Suprême	2,9	2,9
<b>Total Cour Suprême</b>		<b>2,9</b>	<b>2,9</b>
Cour des Comptes	Cour des Comptes	10,9	10,9
<b>Total Cour des Comptes</b>		<b>10,9</b>	<b>10,9</b>
Primature	Primature	17,4	17,4
<b>Total Primature</b>		<b>17,4</b>	<b>17,4</b>
Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	35,5	34,3
	Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur	2,1	2,0
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	14,8	12,7
	Promotion de la Diplomatie économique	0,0	0,0
<b>Total Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur</b>		<b>52,4</b>	<b>49,1</b>
Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	61,9	61,9
	Pilotage coordination et gestion administrative	37,8	37,8
	Sûreté publique et maintien de l'ordre	29,3	29,0
<b>Total Ministère des Forces Armées</b>		<b>129,1</b>	<b>128,6</b>
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	Administration territoriale	10,2	10,1
	Gouvernance électorale	9,0	8,6
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3,1	3,0
	Sécurité civile	9,0	8,8
<b>Total Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique</b>		<b>44,6</b>	<b>44,5</b>
Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	12,4	12,3
	Bonne gouvernance et Droits humains	1,3	1,3
	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	3,5	3,2
	Justice judiciaire	7,5	7,0
<b>Total Ministère de la Justice</b>		<b>39,9</b>	<b>38,9</b>
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public	Fonction publique	1,1	1,1
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,7	0,7
	Renouveau du service public	0,8	0,8
<b>Total Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public</b>		<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public	Fonction publique	1,2	1,1
	Gouvernance du marché du travail	0,8	0,8
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,0	1,0
	Protection sociale des travailleurs	0,1	0,1
<b>Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public</b>		<b>3,3</b>	<b>3,3</b>
Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions	Développement de l'emploi	2,5	2,5
	Gouvernance du marché du travail	1,0	1,0
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,9	0,9
<b>Total Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions</b>		<b>4,7</b>	<b>4,7</b>
Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires	Economie Maritime	7,8	7,8
	Pêche et Aquaculture	2,2	2,2
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,2	1,2
<b>Total Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires</b>		<b>11,2</b>	<b>11,2</b>
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	1,0	1,0
	Pêche et Aquaculture	3,3	2,0
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,5	0,5
<b>Total Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime</b>		<b>4,8</b>	<b>3,4</b>
Ministère des Infrastructures	Développement, gestion et entretien des infrastructures routières	6,7	6,7
	Equité territoriale et développement des pôles	0,0	0,0
	Infrastructures portuaires et aéroportuaires	7,0	7,0
	Infrastructures sociales et administratives	7,3	6,8
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,1	0,1
<b>Total Ministère des Infrastructures</b>		<b>21,2</b>	<b>20,7</b>
Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	19,6	19,4
	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	3,6	3,1
	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	7,9	7,8
	Gestion du secteur financier	3,4	3,4
	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	39,5	39,1
<b>Total Ministère des Finances et du Budget</b>		<b>431,7</b>	<b>431,3</b>
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	Pilotage, gestion et coordination du MFB	505,7	504,0
	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	11,3	11,3
	Augmentation de la product et valorisation des pdts agricoles	125,8	123,4
	Base productive et infrastructures agropastorales	0,3	0,3
	Mise en marché des produits animaux	0,0	0,0
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4,7	4,6
	Productions animales	5,3	5,1
<b>Total Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage</b>		<b>163,7</b>	<b>160,3</b>
Ministère de l'Education Nationale	Santé animale et Santé publique vétérinaire	0,4	0,4
	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	15,8	15,0
	Education de base des jeunes et adultes	1,5	1,5
	Education préscolaire	3,0	2,7
	Enseignement Élémentaire	60,0	57,6
	Enseignement Moyen général	10,2	9,0
<b>Total Ministère de l'Education Nationale</b>		<b>4,2</b>	<b>3,9</b>
Ministère de la Jeunesse et des Sports	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi	30,8	30,4
	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	11,8	6,0
	Développement des ressources humaines et de la formation	0,2	0,2
	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	0,1	0,1
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,8	0,7
	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	0,0	0,0
	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	0,0	0,0
	Promotion socioéconomique des jeunes	0,0	0,0
<b>Total Ministère de la Jeunesse et des Sports</b>		<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
		<b>13,1</b>	<b>7,2</b>

Institutions/Ministères	Programmes	Crédits ouverts	Crédits PEC
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	20,3	17,1
	Développement des ressources humaines et de la formation	0,2	0,2
	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	0,0	0,0
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,6	1,6
	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	6,7	6,7
	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	1,7	1,7
	Promotion socioéconomique des jeunes	2,1	2,1
	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	0,1	0,1
<b>Total Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture</b>		<b>32,8</b>	<b>29,6</b>
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	34,5	34,4
	Protection sociale	1,5	1,5
	Santé de base	14,1	12,5
<b>Total Ministère de la Santé et de l'Action Sociale</b>		<b>22,6</b>	<b>22,5</b>
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	12,2	11,7
	Protection sociale	0,1	0,1
	Santé de base	5,6	4,5
	Santé de référence	8,9	7,7
<b>Total Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique</b>		<b>26,8</b>	<b>24,0</b>
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	Cadre de vie	11,7	10,0
	Conservation de la biodiversité et gestion des aires protégées	2,9	2,2
	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	18,3	17,9
	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	0,6	0,6
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,1	2,1
<b>Total Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique</b>		<b>35,6</b>	<b>32,9</b>
Ministère de la Famille et des Solidarités	Autonomie Economique des femmes	2,2	2,2
	Développement communautaire et équité territoriale	12,8	12,8
	Enfance	1,2	1,2
	Equité sociale	29,1	29,1
	Famille et genre	3,4	2,2
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,7	0,7
<b>Total Ministère de la Famille et des Solidarités</b>		<b>49,5</b>	<b>48,2</b>
Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités	Autonomie Economique des femmes	0,4	0,3
	Développement communautaire et équité territoriale	0,0	0,0
	Enfance	0,6	0,5
	Equité sociale	1,3	1,3
	Famille et genre	0,7	0,5
	Famille, Enfance et Protection sociale des groupes vulnérables	0,3	0,3
<b>Total Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités</b>		<b>3,6</b>	<b>3,1</b>
Ministère de la Formation Professionnelle et Technique	Développement de l'apprentissage	0,4	0,4
	Développement des offres de formation professionnelle et tec	24,5	24,5
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,9	0,9
<b>Total Ministère de la Formation Professionnelle et Technique</b>		<b>25,8</b>	<b>25,8</b>
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique	Développement de l'apprentissage	0,3	0,3
	Développement de l'emploi	0,6	0,6
	Développement des offres de formation professionnelle et tec	5,6	5,1
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,4	0,4
<b>Total Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique</b>		<b>6,9</b>	<b>6,3</b>
Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON RÉPARTIES	196,0	174,1
<b>Total Charges non Réparties</b>		<b>196,0</b>	<b>174,1</b>
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement des Partenariats public-privé et A	2,7	2,7
	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	12,4	12,4
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,3	1,3
<b>Total Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération</b>		<b>16,4</b>	<b>16,4</b>
Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	15,8	15,7
	Economie numérique	9,3	8,6
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,2	0,2
	Secteur postal	20,9	20,7
<b>Total Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique</b>		<b>46,2</b>	<b>45,2</b>
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,6	0,6
	Promotion de la microfinance	3,3	3,3
	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	1,2	1,2
<b>Total Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire</b>		<b>5,2</b>	<b>5,1</b>
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	Électrification rurale et Energies renouvelables	3,9	3,8
	Géologie	1,6	1,6
	Mines	3,6	3,6
	Optimisation de l'exploitation des ressources en hydrocarbures	0,0	0,0
	Optimisation du système d'offre d'électricité	7,8	7,8
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4,1	4,1
<b>Total Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines</b>		<b>23,0</b>	<b>22,9</b>
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	Aménagement et développement urbain	4,4	3,6
	Cadre de vie	48,8	48,6
	Cohérence territoriale	4,9	4,9
	Financement du développement territorial	89,0	89,0
	Gouvernance territoriale	3,0	2,8
	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	8,4	8,4
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3,7	3,5
<b>Total Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires</b>		<b>162,3</b>	<b>160,8</b>
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	Gestion Intégrée des Ressources en Eau	6,3	6,0
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,1	1,0
	Programme d'Accès à l'Eau Potable	21,4	20,5
	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	25,8	24,6
<b>Total Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement</b>		<b>54,5</b>	<b>52,1</b>
Ministère de l'Industrie et du Commerce	compétitivité de l'industrie sénégalaise	2,8	2,8
	Développement des pôles et filières industrielles compétitives	0,0	0,0
	Développement du marché intérieur et de la consommation	5,9	5,9
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,7	2,7
	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	3,0	3,0
	Promotion et valorisation des produits locaux	1,4	1,4
<b>Total Ministère de l'Industrie et du Commerce</b>		<b>17,6</b>	<b>17,6</b>
Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	20,5	20,5
	Développement des infrastructures aéroportuaires	7,0	7,0
	Développement et modernisation des services de transport	11,4	11,4
	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	35,2	35,2
	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	27,7	27,7
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,7	0,7
<b>Total Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens</b>		<b>102,4</b>	<b>102,4</b>

Institutions/Ministères	Programmes	Crédits ouverts	Crédits PEC
Ministère des Transports Terrestres et Aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	0,3	0,3
	Développement des infrastructures aéroportuaires	3,1	3,0
	Développement et modernisation des services de transport	4,3	4,3
	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routière	0,2	0,2
	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	8,2	8,2
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,5	0,5
<b>Total Ministère des Transports Terrestres et Aériens</b>		<b>16,5</b>	<b>16,4</b>
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	Développement de l'artisanat	0,4	0,4
	Développement de l'Offre touristique	1,0	0,9
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,2	0,2
	Promotion de la Destination	0,2	0,2
	Promotion des industries culturelles et créatives et du patrimoine	2,8	2,6
<b>Total Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme</b>		<b>4,8</b>	<b>4,5</b>
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	Développement de l'artisanat	2,0	2,0
	Développement de l'Offre touristique	2,4	2,4
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,4	0,4
	Promotion de la Destination	1,0	1,0
<b>Total Ministère du Tourisme et de l'Artisanat</b>		<b>5,9</b>	<b>5,9</b>
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	132,6	130,3
	OEuvres sociales universitaires	188,2	188,1
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5,7	5,7
		<b>326,5</b>	<b>324,0</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 477,2</b>	<b>2 409,7</b>

**Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par Institution ou Ministère selon la catégorie de dépense (en milliards F CFA) au 31 décembre 2025**

Institutions/Ministères	Affaires économiques	Defense	Enseignement	Logement et équipements collectifs	Loisirs, culture et culte	Ordre et sécurité publics	Protection de l'environnement	Protection sociale	Santé	Services généraux des administrations publiques	Total général
Assemblée Nationale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22,5	<b>22,5</b>
Charges non Réparties	61,6	0,0	0,3	27,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84,3	<b>174,1</b>
Conseil Constitutionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,9</b>
Cour Suprême	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>2,9</b>
Cour des Comptes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,9	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>10,9</b>
Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	29,5	0,0	0,0	0,0	15,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>45,2</b>
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	1,6	0,0	0,1	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	<b>4,5</b>
Ministère de la Famille et des Solidarités	10,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37,7	0,0	0,3	<b>48,2</b>
Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,2	0,0	<b>3,1</b>
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	<b>2,7</b>
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public	0,9	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	2,0	<b>3,3</b>
Ministère de la Formation Professionnelle et Technique	1,5	0,0	24,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>25,8</b>
Ministère de la Jeunesse et des Sports	0,0	0,0	0,1	1,3	5,4	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	<b>7,2</b>
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	12,7	0,0	0,3	0,0	16,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	<b>29,6</b>
Ministère de la Justice	0,6	0,0	2,5	0,0	0,0	28,4	0,0	5,8	0,0	1,6	<b>38,9</b>
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	0,9	<b>5,1</b>
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	67,3	0,0	<b>70,9</b>
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	23,8	0,0	<b>24,0</b>
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage	157,0	0,0	0,2	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	<b>160,3</b>
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	3,5	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	11,5	<b>16,4</b>
Ministère de l'Education Nationale	0,0	0,0	105,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>105,1</b>
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique	1,2	0,0	5,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>6,3</b>
Ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines	21,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	<b>22,9</b>
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,0	0,0	322,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	1,0	<b>324,0</b>
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	12,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,7	0,0	0,0	0,0	<b>32,9</b>
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	0,6	0,0	0,0	31,0	0,0	0,0	20,3	0,0	0,0	0,1	<b>52,1</b>
Ministère de l'Industrie et du Commerce	13,8	0,0	0,2	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	<b>17,6</b>
Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,2	0,0	0,0	0,0	47,5	<b>49,1</b>
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	0,0	0,4	0,0	1,6	0,0	54,3	0,0	0,0	0,0	18,7	<b>75,0</b>
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	6,8	0,0	0,0	11,4	1,0	0,0	91,0	0,0	0,0	50,6	<b>160,8</b>
Ministère des Finances et du Budget	451,5	0,0	2,6	0,0	0,0	3,8	0,0	0,1	0,0	45,9	<b>504,0</b>
Ministère des Forces Armées	0,0	102,6	1,0	0,7	0,0	1,4	0,1	0,9	20,0	1,9	<b>128,6</b>
Ministère des Infrastructures	13,8	0,0	6,5	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	<b>20,7</b>
Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens	101,1	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	<b>102,4</b>
Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>11,2</b>
Ministère des Transports Terrestres et Aériens	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	<b>16,4</b>
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	5,2	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	<b>5,9</b>
Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	<b>4,7</b>
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>3,4</b>
Présidence de la République	13,6	0,9	1,8	0,3	2,1	0,0	0,7	2,0	0,0	31,6	<b>53,0</b>
Primature	1,8	0,0	1,9	0,2	0,6	0,0	0,0	0,8	1,0	11,2	<b>17,4</b>
<b>Total général</b>	<b>959,5</b>	<b>103,9</b>	<b>476,3</b>	<b>76,8</b>	<b>49,2</b>	<b>103,4</b>	<b>132,7</b>	<b>56,5</b>	<b>112,3</b>	<b>339,2</b>	<b>2409,7</b>

**Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépense au 31 décembre 2025 (en milliards FCFA)**

<b>Fonctions</b>	<b>3. Acquisitions de B&amp;S</b>	<b>4. Transferts courants</b>	<b>5. Investissements</b>	<b>6. Transferts en capital</b>	<b>Total général</b>
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	13,4	673,2	8,3	264,6	<b>959,5</b>
DEFENSE	59,1	13,0	15,9	15,9	<b>103,9</b>
ENSEIGNEMENT	86,0	345,1	23,7	21,6	<b>476,3</b>
LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	2,7	49,4	5,8	19,0	<b>76,8</b>
LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	14,0	29,0	0,9	5,3	<b>49,2</b>
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	30,9	44,2	22,6	5,7	<b>103,4</b>
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	6,6	59,1	3,9	63,1	<b>132,7</b>
PROTECTION SOCIALE	5,2	46,3	1,9	3,0	<b>56,5</b>
SANTE	34,6	54,3	4,0	19,5	<b>112,3</b>
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS	142,1	142,5	11,7	42,9	<b>339,2</b>
<b>Total général</b>	<b>394,7</b>	<b>1 456,0</b>	<b>98,6</b>	<b>460,5</b>	<b>2 409,7</b>